



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2572
17 novembre 2017
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pour les capitalistes

Des paradis sur terre

bien gardés

par les gouvernements



13 novembre

**Commémorations
et écran de fumée**

page 3

Espagne

**Le piège des
nationalismes**

page 8

Cop 23

**Ils brassent
du vent**

page 16

Les capitalistes, leurs paradis terrestres et leur apôtre Macron

Les Paradise papers, divulgués par la presse début novembre, lèvent un petit coin du voile qui recouvre d'ordinaire les pratiques des capitalistes. Toujours prompts à faire la morale aux travailleurs sur les sacrifices prétendument nécessaires, ils organisent l'évasion fiscale de façon industrielle.

Bernard Arnault a ainsi placé des biens dans au moins six paradis fiscaux. Première fortune française, grâce au travail des petites mains du luxe, il possède au nord de Londres une propriété de 4300 mètres carrés sur un terrain de 129 hectares. S'y ajoute un yacht de 101 mètres avec hélicoptère et piscine à fond de verre, valant 130 millions. Tout cela par l'intermédiaire de sociétés-écrans basées à Jersey ou aux îles Caïmans, qui permettent au patron de LVMH de dissimuler ces signes extérieurs de richesse au fisc et aux médias.

Avec des placements aux îles Caïmans, la reine d'Angleterre fraude carrément son propre fisc. Une entreprise richissime comme Nike ne paye que 2% d'impôts sur ses 7,5 milliards de recettes européennes. Dassault, qui vit notamment grâce aux commandes de l'État français, aide ses clients à ne pas payer la TVA sur les jets qu'ils lui achètent, par le biais de sociétés-écrans à l'île de Man, où l'impôt est à 0%. Et on pourrait multiplier les exemples aussi écœurants les uns que les autres.

«Les paradis fiscaux, le secret bancaire, c'est terminé», jurait Sarkozy en 2009. Quelle sinistre blague! Chaque année apporte son lot de nouvelles révélations. Moscovici et l'Union européenne s'indignent de ces pratiques. Quels hypocrites! Les paradis fiscaux sont y compris au cœur de l'Europe, en Belgique, en Irlande ou aux Pays-Bas.

Quant au gouvernement français, il supprime l'impôt sur la fortune et réduit celui sur les sociétés. Autrement dit, il vise à rendre la France aussi attirante fiscalement que les paradis fiscaux qu'il dénonce. Il organise le transfert des richesses produites par les travailleurs vers le grand capital.

Les grandes firmes n'ont jamais autant gagné; les grands bourgeois n'ont jamais été aussi riches. Et les uns comme les autres n'ont jamais payé aussi peu d'impôts. Non seulement ils amassent des fortunes au travers de l'exploitation de millions de salariés, mais ils rechignent à contribuer ne serait-ce qu'un minimum au fonctionnement de la société.

350 milliards d'euros échapperaient chaque année à la fiscalité des États; pour la France, 20 milliards. Ce sont autant que les classes populaires doivent acquitter. Les cinq euros de baisse des APL que le gouvernement a imposés représentent un demi-milliard. On voit combien de sacrifices pour les familles populaires, combien de services publics dégradés et d'emplois supprimés représentent ces 20 milliards. Et ce n'est que la partie émergée de l'immense iceberg de l'évasion fiscale.

Le véritable scandale, au-delà de Jersey ou de l'île de Man, est que toute la société capitaliste est un paradis pour les exploités, un enfer pour les exploités. Ce sont les travailleurs qui font tout fonctionner, y compris dans les demeures de luxe, les yachts et les jets privés. Et pour augmenter leurs profits, ceux qui possèdent le capital exigent toujours plus. Les grandes entreprises dégagant déjà des milliards de bénéfices sont prêtes à rogner sur des pauses, à augmenter des cadences, à supprimer des postes. Combien de travailleurs en subissent les conséquences par des horaires allongés, par des troubles musculo-squelettiques ou autres? Combien sont licenciés, pour inaptitude ou pour quelque autre raison?

Toutes ces richesses accumulées ne servent pas à faire fonctionner l'économie dans l'intérêt de tous. Elles sont orientées vers la spéculation, qui mobilise des sommes cent fois supérieures au train de vie luxueux des plus riches. Cette frénésie spéculative, propre au capitalisme, conduit aux crises économiques et détruit périodiquement des milliers d'usines et des millions d'emplois.

Les capitalistes mènent la lutte de classe. Alors, il faut saisir toutes les occasions de protester. Ce jeudi 16 novembre, la CGT, Solidaires, FO, la FSU et des organisations de jeunesse appellent à manifester contre les ordonnances Macron et la politique de ce gouvernement.

Cette journée ne suffira pas à mettre un coup d'arrêt à l'offensive du patronat et du gouvernement. Mais elle permet de dire notre refus des nouvelles régressions que Macron, l'homme des banquiers, veut imposer au monde du travail. Faisons entendre notre colère contre cette politique qui vise à faire les poches des classes populaires, pour enrichir encore les parasites qui dirigent la société.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ			
Aides sociales: des abus imaginaires	4	25 novembre: manifestation contre les violences faites aux femmes	7
Radiations à Pôle emploi: calomnies contre les chômeurs	4	Clichy: le maire et sa campagne mensongère	11
Pas de poignée de main à Macron	4	Grammaire: où va se nicher le sexisme	11
11-Novembre: mourir pour les industriels et les banquiers	5	Collège Michelle-Malet	11
Les fauteurs de guerre honorés	5	Consommateurs grugés	11
Les «fusillés pour l'exemple» de 1914-1918	5	Castorama: suppression de postes, augmentation des dividendes	12
Macron en banlieue: selfies et bonnes paroles	6	Carte judiciaire: réorganisation aux dépens des usagers	12
Mantes-La-Jolie: violences policières	6	35 heures: la loi et ce qu'elle cachait	12
Limeil-Brevannes: expulsions de Roms, une honte!	6	DANS LE MONDE	
Loiret: pour quelques euros de «trop»	6	Espagne: le piège de l'indépendantisme et du nationalisme	8
Médecine scolaire: missions impossibles	7	Glencore: la brute, le truand et l'exploiteur	8
Viols d'enfants de 11 ans: deux affaires scandaleuses	7	Arabie Saoudite: coup de force du pouvoir	9
		Macron: de l'art et des armes	9
		Il y a 120 ans: la naissance du Bund	10
		Alimentation: entre famine et malnutrition	10
		COP 23: ils brassent du vent	16
		ENTREPRISES	
		Gare de Paris-Nord: les femmes de ménage font condamner les harceleurs	13
		SNCF - Quatre-Mares	13
		RATP: enquêtes administratives et division des travailleurs	13
		Transdev-Ecquevilly: non aux mauvais coups	13
		PSA-Opel: même patron, même combat	14
		Carrefour Market - Betton	14
		Industrie nautique	14
		Hôpital de Neuville-aux-Bois	14
		RUSSIE 1917	
		L'armistice, l'état-major et les soldats	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Attentats du 13 novembre : commémorations et écran de fumée

Ce 13 novembre 2017 a été l'occasion de commémorer les attentats de 2015, qui avaient fait 130 morts et 350 blessés au Stade de France à Saint-Denis et dans des cafés de Paris, puis dans la salle de concerts du Bataclan : une horreur que Daech avait revendiquée.

De Macron à son prédécesseur Hollande, de Valls qui était alors Premier ministre à la maire PS de Paris Anne Hidalgo, à Pécresse la présidente de droite de l'Île-de-France, etc., ces cérémonies ont fourni matière à se montrer. Discours, dépôts de gerbes, étreintes de survivants devant les caméras, tweets « Restons unis » ou « On ne vous oubliera pas » relayés aussitôt par les médias, rien n'a manqué.

Il y a certes eu quelques couacs : le fils d'une victime a déclaré qu'il refusait d'aller serrer la main à Macron, des avocats de victimes ont rappelé que les aides promises tardaient encore à venir deux ans après. Mais, pour bien convaincre que les autorités ne restaient pas les bras croisés, on a fait savoir que six juges d'instruction travaillaient sur le dossier. Résultat : 220 tomes de procédure ont déjà été constitués, 28 000 procès-verbaux dressés, 13 personnes mises en examen, 7 mandats d'arrêt internationaux lancés... Cette tâche gigantesque devrait aboutir vers 2019, et donnerait déjà des « clés de lecture » de la tuerie, selon les mots du procureur de la République de Paris.

Pourtant, s'il est beaucoup question de la cellule terroriste qui a commis cette boucherie, de ses liens avec la mouvance islamiste de divers pays, en haut lieu ou dans les médias, il n'y a pas eu la moindre allusion à ce qui pourrait vraiment éclairer le contexte de ces attentats : les responsabilités multiples de l'État français dans le développement du terrorisme.

Les groupes djihadistes ne sont pas nés de rien. Les grandes puissances et leurs alliés dans la région comme la Turquie et l'Arabie saoudite, y ont collaboré. La France a cru un moment pouvoir s'en servir et en a armé une partie par l'intermédiaire de ses services secrets. Alors s'il y a enquête sur les causes de la tragédie du 13 novembre,

la moindre des choses serait aussi de faire la lumière sur les obscures manœuvres des différents États occidentaux qui ont abouti à la constitution de ces groupes terroristes qui se sont ensuite retournés contre eux.

Mais pour savoir quel rôle ont joué les manigances des services secrets et les interventions de l'armée française au Proche-Orient, par quelles manœuvres la diplomatie, secrète ou non, de l'État français dans cette région y a défendu ses intérêts et ceux de quels grands groupes, mieux vaut ne pas compter sur les prétendues clés de lecture que concocte la justice. La seule lecture qu'elles offrent est celle qui exonère totalement l'État français.

Pour savoir quelles abjections, il y a un siècle, les puissances dites civilisées, telles la France et l'Angleterre, avaient couvertes, facilitées et provoquées dans la Russie des tsars, quelles firmes et banques y trouvaient leur compte à Londres et Paris, il a fallu pas moins d'une révolution victorieuse à Petrograd, en Octobre 1917. Car ce n'est qu'alors que les traités secrets – et ce qu'ils prévoyaient sur le dos des peuples – entre les grandes puissances et la Russie ont pu être dénoncés et étalés au grand jour. Il a fallu que le pouvoir soviétique publie les archives secrètes de la Russie pour révéler que toute la presse française de l'époque avait été achetée par le tsarisme, pour couvrir sa barbarie d'un voile louangeur.

Le terrorisme d'État des grandes puissances, leurs agissements contre les peuples partout dans le monde, forment le terreau sur lequel prospèrent des groupes comme celui qui s'est livré à un bain de sang à Paris voici deux ans. Mais il ne faut pas s'attendre à voir la justice faire la lumière sur les dessous de cette politique.

Pierre Laffitte

Saint-Denis : deux ans après l'assaut de la police, le scandale continue



Si les médias se sont penchés sur le sort des victimes des attentats du 13 novembre, ils demeurent beaucoup plus silencieux sur le sort réservé aux victimes de l'assaut de la police le 18 novembre 2015, au 48, rue de la République à Saint-Denis.

Sans avoir évacué l'immeuble où s'étaient réfugiés Abdelhamid Abaaoud et l'un de ses complices, les policiers l'ont mitraillé, le détruisant en grande partie et obligeant les familles à se calfeutrer pendant de nombreuses heures dans l'angoisse, sans aucune information. Quatre habitants ont été grièvement blessés par balles. La plupart des résidents ont été évacués après l'assaut, parfois dix, voire vingt-quatre heures après.

Ces familles, comptant de nombreux enfants, ont eu le sentiment d'être en zone de guerre. Pourtant, dès le départ, l'État, représenté par le préfet, les a traitées avec le mépris qui le caractérise face à des familles populaires d'origine immigrée. Hébergées dans un premier temps dans un gymnase, ce sont les habitants de la ville, solidaires, qui leur ont apporté une vraie aide. Les familles ont eu l'interdiction de rentrer dans leur immeuble d'origine, et n'ont même pas pu

recupérer leurs biens. Il a fallu que les habitants du 48 s'organisent en association pour faire valoir leurs droits, empêcher l'expulsion de trois sans-papiers qui avaient reçu des ordres de quitter le territoire et exiger le statut de victimes du terrorisme.

Deux ans après, force est de constater que le mépris de l'État pour ces victimes est toujours la règle. Plus de la moitié des habitants ne sont toujours pas relogés, seize personnes sont hébergées à l'hôtel, dont onze dans un hôtel miteux de L'Île-Saint-Denis. Dans ce dernier, il y a deux toilettes et trois douches sans eau chaude pour tout le monde. Les habitants ne peuvent pas laisser de nourriture sur les tables et sont obligés de tout accrocher parce que les souris viennent tout dévorer. Les autorités ont trouvé tout à fait normal de loger dans la même chambre des voisins sous prétexte qu'ils étaient tous du 48. Et les résidents ont l'interdiction

d'amener leurs bagages ! Pire, trois habitants sont aujourd'hui dans la rue, dont un homme de 60 ans, malade, qui n'a d'autre solution que de dormir dans sa voiture. Les prétextes invoqués pour mettre fin à cet hébergement d'urgence sont divers : l'un, malade, a été hébergé quelques jours chez des amis, la préfecture et la mairie ont donc estimé qu'il a d'autres solutions. L'autre est parti dans sa famille au pays.

Après l'assaut, les autorités avaient affirmé qu'elles regarderaient avec bienveillance les demandes de régularisation des sans-papiers mais trois d'entre eux ont été déboutés. Quant aux procédures d'indemnisation des victimes, elles traînent en longueur et sont dérisoires quand elles sont versées.

L'un des habitants résumait la situation en disant avoir le sentiment « d'être un cadavre enterré les pieds dehors ». Les habitants ont donc décidé de manifester le 18 novembre, jour anniversaire de l'assaut, devant l'immeuble du 48, rue de la République, à Saint-Denis, à 11 heures. Ils appellent à venir les soutenir nombreux.

Aline Urbain

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte ouvrière Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 18 heures
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Reims

Dimanche 19 novembre à partir de 11 heures
Salle Rossini, en face de l'hypermarché Courlancy



Aides sociales : des abus imaginaires

Certains dirigeants politiques ont l'habitude de dénoncer ce qu'ils qualifient d'abus aux aides sociales. Une enquête réalisée pour le compte d'associations d'aide à la personne montre que ces abus n'existent que dans leur imagination.

Une personne sur trois ne réclame pas les aides dont elle pourrait bénéficier, et beaucoup ne les connaissent même pas. C'est majoritairement le cas pour les aides dues aux familles dont l'un des membres reçoit un traitement médical, et ce renoncement donne aux pouvoirs publics un prétexte pour les réduire. Cela concerne aussi l'allocation personnalisée d'autonomie, attribuée aux personnes de

plus de 60 ans ayant des difficultés pour accomplir les tâches de la vie quotidienne. Ce sont les plus isolées qui font les frais de cette désinformation et ne réclament pas les aides auxquelles elles auraient droit, celles qui ne pensent pas à se renseigner ou à aller consulter une assistante sociale. Laissées à elles-mêmes, ces personnes trouvent ailleurs leurs propres solutions, se fragilisant ou sollicitant leur

entourage à l'excès.

Les associations pointent au passage la dégradation dans certains départements, faute de financement suffisant des services effectués au domicile des personnes âgées : « *Les interventions sont plus fractionnées, plus courtes, d'une durée de 20 minutes parfois, peu propices au respect de la bienveillance des personnes accompagnées* », écrivent-elles.

Les sommes qui resteraient à payer une fois l'aide obtenue sont aussi un obstacle décisif. C'est le cas pour les prestations liées au handicap. Celles-ci sont mieux connues, les personnes concernées étant



suivies par des structures médicales qui les informent. Cependant, un quart de ceux qui y auraient droit y renoncent, ne pouvant payer ce reste à charge.

Dans le même ordre d'idées, le Secours catholique montrait dans son dernier rapport que de nombreuses personnes ayant droit au RSA ne le

sollicitaient pas, ce qui fait économiser à l'État cinq milliards d'euros.

N'en déplaise à tous les politiciens dont la chasse à un prétendu assistanat constitue le fonds de commerce électoral, ceux qui ont droit à des aides sociales n'en réclament pas trop, mais trop peu!

Daniel Mescla

Radiations à Pôle emploi : calomnies contre les chômeurs

Les premiers résultats communiqués par Pôle emploi sur les mesures de contrôle des chômeurs ont montré que les « bataillons de profiteurs », pointés du doigt par une bonne partie de la presse et des politiciens bourgeois, n'existaient pas.

En octobre, on avait assisté à un festival de déclarations, toutes plus écœurantes les unes que les autres : Castaner, le ministre des Relations avec le Parlement, déclarait que « *la liberté, ce n'est pas de bénéficier des allocations chômage pour partir deux ans en vacances* » ... « *aux Bahamas!* », renchérisait le député LREM de Seine-Maritime Damien Adam. Une propagande menée sous la dictée du patronat et de Gattaz.

Depuis un an et demi, appliquant les idées

de Rebsamen, l'ex-ministre du Travail de Hollande, Pôle emploi a généralisé le contrôle des chômeurs qui s'est appliqué à 270 000 d'entre eux. Ces contrôles, précisent des associations, visaient pour la plupart des personnes ciblées : soit ne se rendant pas assez souvent sur le site de Pôle emploi, soit dénoncées par un patron comme faisant preuve de mauvaise volonté, soit manquant d'enthousiasme lors des entretiens avec les conseillers. Malgré ces méthodes de flicage et ces statistiques

biaisées, selon le bilan de Pôle emploi, 86% des chômeurs, c'est-à-dire l'immense majorité, cherchent vraiment un travail. Il n'y a que les nantis que ces chiffres peuvent étonner.

À la suite des contrôles, près de 40 000 chômeurs, les 14% restants, ont été provisoirement radiés. Ce chiffre prouve juste que certains, à force de recherches infructueuses, se sont découragés. D'ailleurs, plus de la moitié d'entre eux ne touchaient déjà plus d'allocation. D'autres ont été rayés pour une broutille, car tous les travailleurs qui ont connu une période de chômage le savent : il suffit de ne pas se présenter à une convocation pour être radié. Plusieurs milliers de personnes supplémentaires

vont se retrouver ainsi sans aucune ressource.

Macron parle de multiplier par cinq le nombre de contrôleurs dans les prochaines années, le portant de 200 à 1000. Ce sera autant de conseillers en moins et toujours plus de flicage. Cela ne créera pas un seul emploi mais fera peut-être baisser la courbe officielle du chômage en augmentant les radiations.

Cela fait des années que la plupart des responsables politiques, bien incapables d'empêcher les patrons de supprimer des emplois et de licencier, choisissent de désigner les chômeurs comme responsables de leur situation. On a créé le mythe, basé sur des chiffres bidon, de centaines de milliers « d'emplois non

pourvus », comme si des milliers de patrons cherchaient désespérément à créer des emplois mais ne trouvaient personne! Cette campagne de propagande alimente malheureusement des préjugés existant dans la population.

C'est un piège pour tenter de diviser le monde du travail entre ceux qui ont – provisoirement – un travail et ceux qui n'en ont pas. S'en prendre aux chômeurs, leur supprimer tout revenu, accroître ainsi la pression pour qu'ils acceptent n'importe quel travail, dans n'importe quelle condition, est aussi un moyen d'accélérer la dégradation générale des conditions de travail de tous.

Antoine Ferrer

13 novembre : pas de poignée de main à Macron



Michael Dias lors des commémorations de 2016.

Michael Dias, le fils d'un chauffeur de bus qui a eu le malheur d'être la première victime des attentats du 13 novembre 2015, a refusé de participer comme l'an dernier aux cérémonies de

commémoration. Il a tenu à en expliquer ainsi les raisons dans une lettre ouverte, disant notamment :

« *J'ai décidé (...) de ne pas saluer le président de la République, qui depuis son*

élection agit envers les victimes du terrorisme comme avec les plus défavorisés de notre pays, d'une façon tout simplement méprisante et inacceptable (...) en supprimant tout d'abord le Secrétariat d'État qui leur était dédié; puis récemment en réduisant les aides à certaines catégories de victimes, (...) parlant désormais de l'aide aux victimes comme s'il s'agissait d'un acte de charité, quand celle-ci devrait être vue, au contraire, comme une prise de responsabilité de ces mêmes politiques et de cet exécutif forcément héritier, envers ces vies brisées, du fait de leur propre action (...): guerres qu'ils ont provoquées au service

des lobbys (construction, énergie, armes), (...) manque de cohésion sociale dont ils sont également à l'origine. »

« *Anatole France a un jour dit à propos de la guerre, que l'on croit mourir pour la patrie mais on meurt en réalité pour des industriels. 100 ans plus tard le terrorisme revisite cette maxime.* »

Michael Dias constate aussi dans cette même lettre : « *Le début du quinquennat d'Emmanuel Macron s'est aussi placé sous le signe de la stigmatisation des plus précaires.*

De la réduction des APL, en passant par le mépris envers les ouvriers "qui foutent le bordel", les fainéants

incapables de se payer un costard, les illettrés (...). Toutes ses sorties médiatiques sont une occasion pour Emmanuel Macron de dire son mépris de classe. »

Le geste de Michael Dias est un geste de dignité face à un gouvernement qui, selon ses termes, « *prône plus de liberté pour les capitaux, les délocalisations et les marchandises et toujours plus d'aliénation et d'exploitation pour les travailleurs; justifie les coupes budgétaires dans l'éducation, la sécurité et la santé au prétexte d'une rationalité économique restant à démontrer et contre laquelle je vous invite tous à vous opposer.* »

11-Novembre : mourir pour les industriels et les banquiers

Le 11 novembre, Macron a commémoré en même temps la continuité de l'État français, à l'Arc de Triomphe, et la réconciliation avec l'Allemagne, à l'Historial Hartmanns-Hinterkopf, la montagne mangeuse d'hommes, dans le massif des Vosges.

Macron a décrit le martyr des 30000 hommes, allemands et français, morts en d'atroces et inutiles combats sur cette montagne d'Alsace. D'autres présidents avant lui avaient évoqué les millions de morts et les destructions sans nombre du premier conflit mondial. Cent ans après, tous sont prêts à déplorer l'absurdité de ce massacre. Quant à l'expliquer, tout au plus parlent-ils d'une regrettable montée des nationalismes.

Mais cette montée des nationalismes n'était pas due à une maladie, à une folie passagère ou à une erreur politique. Le nationalisme, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, était l'expression volontaire et organisée des intérêts des classes capitalistes de ces différents États. L'Allemagne voulait s'ouvrir de nouveaux marchés et gagner sa part de colonies. La France et la Grande-Bretagne voulaient conserver leur droit exclusif à surexploiter les esclaves coloniaux et leurs rentes d'usuriers de la planète. L'Italie, après une hésitation, s'était jointe aux Alliés en espérant être payée de retour. Ces oppositions menaient à la confrontation militaire.

Certes, depuis un demi-siècle, l'Allemagne et la France ont choisi de se réconcilier et de s'allier pour tenter de dominer ensemble le continent et de mieux faire pièce aux États-Unis et au Japon. Ce choix est la base même

de la construction européenne que les politiciens français et allemands défendent devant leurs opinions publiques. D'où la manifestation à l'Historial, monument et musée de la réconciliation, la présence du président allemand et le discours sur les horreurs de deux guerres mondiales. D'où également l'affirmation maintes fois répétée : la construction européenne serait la garantie contre une nouvelle guerre.

On est loin de la vérité. Le monde capitaliste a connu la guerre perpétuelle depuis 1945. Les armées françaises ont été sans cesse engagées, sur tous les continents, y compris en Europe lors du conflit en Yougoslavie. Elles le sont encore aujourd'hui, en Afrique, en Syrie, en Irak. Et surtout la



Fraternisation entre soldats allemands et britanniques en décembre 1914.

société mondiale est toujours divisée en classes et partagée en États rivaux, capables de se sauter à la gorge si leurs intérêts le commandent. Et si Macron a prononcé l'après-midi du 11 novembre des discours pacifistes, il avait bien pris soin, le matin, de participer à la cérémonie guerrière habituelle.

Les discours pacifistes sont passagers. La continuité de l'État, incarnée par

Macron à l'Arc de Triomphe devant les militaires et les corps constitués, une longue série de guerres, une industrie d'armement qui inonde le monde entier et un lien indissoluble entre les marchands de canons, les banquiers, les militaires et les politiciens. Elle s'appuie sur les défilés militaires, les ventes d'armes, les enfants à qui l'ont fait chanter *La Marseillaise*, la marine

qui réclame un deuxième porte-avions. Elle implique les bombardements en Syrie, les exactions en Afrique, la préparation continue, scientifique et consciente du pire.

Le mouvement ouvrier d'avant 1914 le savait bien qui dénonçait avec Jaurès « le capitalisme [qui] porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

Paul Galois

Les fusillés pour l'exemple de 1914-1918

À l'occasion des commémorations du 11-Novembre, les médias ont rappelé les mutineries de régiments engagés dans l'offensive du Chemin des Dames, préparée par le général Nivelle. Cette offensive, censée être la dernière avant la victoire, fut un massacre du côté des troupes alliées. Dans les semaines qui suivirent, de nombreux soldats refusèrent de remonter au front.

Certains des mutins se regroupèrent sans armes dans les bois, d'autres s'en

prirent à leurs officiers, des milliers d'hommes reprurent la *Chanson de Craonne*, du nom d'un village du Chemin des Dames qui fut complètement rasé par la guerre, dont un des couplets dit : « C'est malheureux d'voir sur les grands boul'vards, tous ces gros qui font leur foire », et se termine sur : « Tous les camarades sont enterrés là, pour défendre les biens de ces messieurs-là. »

L'état-major eut bien du mal à rétablir la discipline. Il fit déporter et emprisonner de nombreux mutins

et 27 d'entre eux furent fusillés pour l'exemple, parfois par leurs propres camarades, sous les ordres du commandement. Certains régiments furent contraints de défiler devant les cadavres afin de bien comprendre la leçon.

Les autorités militaires firent fusiller des soldats tout au long de la guerre, pour révolte ou pour des gestes considérés comme enfreignant la discipline. Entre 600 et 1000 soldats français furent ainsi condamnés à mort. Les armées anglaises, italiennes

et allemandes eurent elles aussi leurs fusillés pour l'exemple. Toutes eurent à faire face aux tentatives de fraternisation sur le front et aux réactions de soldats écœurés et révoltés par cette guerre, prenant conscience que leur intérêts et ceux des soldats du camp d'en face étaient les mêmes.

Ce n'est pas la fleur au fusil que les soldats montaient au front et marchaient vers leur mort, mais sous la contrainte.

Inès Rabah

Les fauteurs de guerre honorés

Le 11 novembre, tout comme Valls en son temps, Macron, entouré de caméras, a choisi de rendre hommage à Clemenceau, en visitant son appartement reconverti en musée.

Cet ancien président du Conseil de 1917 à 1919 est pour les nationalistes de tous bords le Père la victoire de la Première Guerre mondiale, devenu aujourd'hui, comme l'écrit *Le Figaro*, un dirigeant « totémique » de la classe politique. Mais en plus d'être l'un des principaux responsables de la boucherie impérialiste, Clemenceau fut un homme politique bourgeois féroce antiouvrier,

favorable après la guerre à l'écrasement de la Russie révolutionnaire et hostile à toute paix « équitable » avec l'Allemagne.

Une première fois président du Conseil en 1906, il s'illustra comme briseur de grèves : il envoya l'armée contre les mineurs du Nord en grève suite à la catastrophe de Courrières qui avait fait plus de 1000 morts. Puis, à l'approche du 1^{er} mai, il fit

pratiquement occuper Paris par l'armée pour contrer les grèves ouvrières organisées par la CGT. L'année suivante, c'est contre les vignerons révoltés du Midi de la France qu'il envoya à nouveau la troupe. Puis en 1908, contre des grèves ouvrières en région parisienne, il fit envoyer la troupe qui fit plusieurs morts et fit arrêter des dirigeants de la CGT.

Redevenu président du Conseil en 1917 avec l'objectif de mener la guerre jusqu'au bout, il réprima les mutineries sur le front et les grèves dans les usines. À la fin de la guerre, dès

le lendemain de l'armistice, animé par sa haine de la révolution d'Octobre, il tenta d'organiser l'occupation des ports du sud de la Russie et du bassin minier du Donetz afin de participer aux côtés des armées blanches à l'écrasement du nouveau pouvoir des soviets. Heureusement le plan échoua totalement et en 1919, les marins français de la mer Noire, gagnés par les idées révolutionnaires, se mutinèrent et hissèrent le drapeau rouge.

La même année, Clemenceau fut celui des dirigeants des puissances victorieuses qui exigea, lors

des négociations des traités de fin de guerre, les conditions les plus dures pour l'Allemagne vaincue. Après le traité de Versailles, celle-ci dut céder un septième de son territoire, un dixième de sa population et s'engager à payer d'énormes réparations financières supportées par la population. Le traité de Versailles fut ainsi un des éléments à la source du second conflit mondial, vingt ans plus tard.

Voici l'homme « au-dessus des partis » dont Macron prétend s'inspirer. Un modèle effectivement !

Antoine Ferrer

Macron en banlieue : selfies et bonnes paroles

Entre un voyage à Abu Dhabi pour y vendre des armes et la préparation d'un projet de lois antiouvrier, Macron ne disposait que d'un bref créneau horaire pour contrebalancer son image méritée de président des riches.

Après une rencontre à l'Élysée lundi 13 novembre avec des maires émus de voir le président verser une larme sur leurs caisses toujours plus vidées par sa politique budgétaire, après une balade nocturne à Clichy-sous-Bois pour découvrir le délabrement du Chêne-Pointu alors qu'il vient de sabrer encore dans les budgets consacrés au logement social, Macron s'est donc fendu d'un petit discours à Tourcoing mardi 14 novembre au matin.

Alors que le chômage officiel dépasse les 25 % dans les quartiers dit prioritaires, que la pauvreté touche jusqu'à 40 % de la population, que la vie y est rendue toujours plus difficile par la disparition des services publics les plus élémentaires, Macron est venu avec tambours, trompettes et une armada de journalistes. Et d'annoncer une mobilisation nationale pour les quartiers et les villes, désignant surtout

au passage les jeunes qui se tournent vers l'impasse mortelle de l'intégrisme islamique comme les responsables de tous les problèmes.

Au-delà des paillettes et du ton grandiloquent, il ne reste que déclarations ronflantes et mesures dérisoires. Aux plus jeunes condamnés au chômage à durée indéterminée malgré leurs diplômes, Macron a promis une augmentation des places d'internat, une aide aux collégiens de 3^e pour trouver un stage en entreprise ou encore la multiplication des tests pour lutter contre la discrimination à l'embauche. Il a même justifié à nouveau la suppression des emplois aidés au nom de leur caractère précaire. Mais au lieu de supprimer, dans le budget 2018, 180 000 postes attribués à des personnes souvent issues des quartiers populaires, rien n'empêchait Macron de transformer en contrats durables

ces emplois utiles, non seulement à leurs titulaires mais à toute la société.

Pour faire mine d'encourager l'embauche des jeunes issus de ces quartiers que l'État laisse à l'abandon, Macron n'avait rien à promettre, sinon de nouvelles primes pour le patronat : 15 000 euros sur trois ans pour n'importe quelle entreprise embauchant en CDI un jeune issu des quartiers. Y compris donc celles qui font des bénéfices, voire qui licencient dans le même temps ?

L'assurance de Macron faisant des risettes au bon peuple devant les caméras confirme s'il en était besoin tout le mépris social qui accompagne sa politique antiouvrière. La promesse de créer un conseil présidentiel de la ville, où quelques jeunes issus des quartiers ayant réussi joueront le rôle de pot de fleur, aura du mal à convaincre les milieux populaires que ce président, qui baisse les APL tout en supprimant l'ISF, est en quelque façon susceptible de défendre leurs intérêts.

Gilles Boti

Mantes-la-Jolie : violences policières

Le 7 novembre, une interpellation réalisée à Mantec-la-Jolie, dans les Yvelines, a débouché sur une nouvelle affaire de violences policières.

Dans le quartier du Val-Fourré, un jeune homme s'est d'abord prêté au contrôle d'une voiture dont il avait les clés. Après ce contrôle effectué par la police, sans qu'elle trouve quoi que ce soit de répréhensible, un fourgon de la brigade spécialisée de terrain (BST) a décidé d'embarquer le jeune homme pour un contrôle d'identité.

Pendant le trajet jusqu'au commissariat, le jeune homme dit avoir été battu, traité de « sale négro » et maintenu de force contre le chauffage d'appoint du fourgon, ce qui lui a provoqué de graves brûlures aux mains. Il conteste la version des policiers qui prétendent l'avoir maintenu au sol parce qu'il aurait fait preuve de violence et tenté de fuir, et



Patrouille d'une brigade spécialisée de terrain.

qui ne mentionnent pas de brûlures. Celles-ci étaient pourtant apparentes lors de son arrivée au commissariat, puisque les policiers ont appelé les pompiers et ont fait transporter le jeune homme à l'hôpital. Deux jours plus tard, devant l'aggravation de ses plaies, il a dû subir une greffe de peau pour brûlures aux deuxième et troisième degrés.

Les BST sont des corps spécialisés, créés en 2010 par Brice Hortefeux, le ministre de l'Intérieur de Sarkozy, qui avait précisé que

ce n'était pas « des policiers d'ambiance ou des éducateurs sociaux ». Vu leurs tenues d'intervention et leur équipement répressif, il n'y a aucun doute à avoir. C'est à une BST qu'appartenaient les policiers mis en examen pour le viol de Théo à Aulnay-sous-Bois.

L'IGPN, la police des polices, a été saisie de l'enquête et le procureur de Versailles a décidé de poursuivre pour violences par dépositaire de l'autorité publique. Il s'agit bien de cela.

Sylvie Maréchal

Limeil-Brévannes : expulsion de Roms, une honte !



Le campement de Roms aux Temps-Durables.

Lundi 30 octobre au petit matin, la veille de la trêve hivernale, les forces de l'ordre accompagnées de la police municipale ont évacué le campement de Roms de la route de la Balastière, dans le quartier des Temps-Durables, à Limeil-Brévannes, dans le Val-de-Marne.

En présence d'élus de la majorité de droite de la municipalité, les habitants du bidonville ont été contraints sans ménagement de quitter les lieux. La municipalité et la maire LR ont renouvelé leur choix d'exclure et de réprimer cette population en grande difficulté. L'ordre du jour d'une réunion publique, organisée quelques jours auparavant par la mairie, était d'ailleurs sans ambiguïté, osant utiliser le terme de « prolifération » à propos des Roms présents dans la ville.

En mettant en œuvre quelques moyens d'hébergement, de scolarisation, d'accès à l'emploi, il serait possible probablement sans grande difficulté d'intégrer toutes ces familles. Mais pour cela, il faudrait une volonté politique, aussi bien au niveau national

que local, de soulager la misère humaine. En tout cas, il n'y a aucune raison de les laisser vivre dans des bidonvilles insalubres ou de les pourchasser.

L'un des arguments de la municipalité pour exclure, en particulier, les enfants des Roms (et donc leurs familles) est qu'il ne serait pas possible de faire subir aux petits Brévannais des effectifs de classe trop importants. Mais la scolarisation des enfants est un droit, qu'ils habitent un appartement correct ou un bidonville. Et s'il manque des écoles et des classes, rien n'interdit d'en construire ou d'en ouvrir si ce n'est l'indifférence de ceux qui décident à l'égard des besoins des classes populaires et des plus pauvres d'entre elles.

Correspondant LO

Loiret : pour quelques euros "de trop"

Le département du Loiret applique maintenant le décret national conditionnant l'aide sociale ménagère aux personnes handicapées. Il ne verse plus cette aide aux allocataires de l'allocation adultes handicapés (AAH) dont le plafond de ressources dépasse le montant de l'ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées).

Répondant à une interview de la presse locale, un travailleur handicapé a dénoncé ce qu'il en coûte pour lui. Pour quelques euros touchés au-dessus du plafond, il devra payer 484 euros pour 22 heures

d'aide-ménagère, au lieu de 40,48 euros actuellement. Ce qui, bien sûr, lui est impossible.

« Ce n'est pas à nous de corriger les erreurs de l'État » a déclaré la vice-présidente du conseil départemental du Loiret. Candidate malchanceuse sous l'étiquette UDI-LR aux élections législatives dans le département, on doute fort que ses intentions soient de s'opposer à une guerre sociale menée contre tous les travailleurs, notamment handicapés, par les gouvernements successifs.

Correspondant LO

Médecine scolaire : missions impossibles

L'Académie de médecine vient de publier un rapport alarmant sur la médecine scolaire, décrivant une situation catastrophique.

« 1 027 médecins scolaires de l'Éducation nationale étaient en fonction au 1^{er} juin 2016, pour 12 millions d'élèves, [ce qui fait un médecin pour plus de 11 000 élèves] soit un effondrement des effectifs de l'ordre de 20% depuis 2008. La pyramide d'âge est extrêmement défavorable, puisque l'âge moyen est de 54,8 ans : une quarantaine de médecins ont plus de 65 ans et 240 ont entre 60 et 65 ans, ce qui laisse présager d'un nombre très important de départs à la retraite dans les années qui viennent. L'attractivité pour la médecine scolaire est médiocre en raison de sa faible reconnaissance professionnelle et des mauvaises conditions matérielles. La répartition est très hétérogène, allant de 2 000 à 46 000 élèves pour un seul médecin... Le taux



Un médecin scolaire pour 12 000 élèves

des visites pour les élèves de 6 ans varie selon les régions de 0 à 90% : en moyenne 57% en 2016. »

Les gouvernements connaissent cette situation depuis longtemps, et périodiquement des rapports sont faits, de belles déclarations sont proclamées. Il y a moins d'un an, une Convention-cadre de partenariat en santé publique a été signée par les ministres de la Santé et de l'Éducation nationale : des mots, un communiqué, et strictement aucun moyen supplémentaire

pour recruter à la mesure des besoins.

Car les missions des médecins scolaires sont nombreuses et indispensables. Par exemple, la visite médicale pour les enfants de six ans, prévue dans le Code de l'éducation, est obligatoire et pourtant quatre sur dix n'y ont pas droit. Ce sont les enfants des milieux les plus défavorisés qui en subissent les conséquences, ceux qui ont une mauvaise couverture sociale, ceux des régions sinistrées où avoir un rendez-vous

avec un ophtalmologiste, un ORL ou un dentiste relève du parcours du combattant. Pour beaucoup d'entre eux, si le dépistage des problèmes de vision ou d'audition n'est pas fait à l'école, il ne sera pas fait du tout. Avec toutes les conséquences désastreuses pour la suite.

Le dépistage des troubles des apprentissages est la spécificité du médecin de santé scolaire qui doit en faire un diagnostic et proposer une prise en charge adaptée par un orthophoniste, un psychologue, un psychomotricien, autant dire mission impossible quand on a des milliers, voire des dizaines de milliers d'enfants à suivre!

Les médecins scolaires devraient suivre les enfants porteurs de maladies chroniques, les allergiques, les diabétiques, les drépanocytaires (porteurs d'une maladie héréditaire du sang) ou autres nécessitant des soins à l'école ou la prise de médicaments, former les enseignants et les animateurs. Ils devraient voir les enfants des classes spécialisées

non-francophones, le plus souvent sans couverture sociale, arrivant de pays sinistrés par la guerre ou la misère, et aussi les enfants en situation de handicap qui ont besoin de soins et d'adaptation en classe.

Les textes prévoient aussi de faire de la prévention contre les grands fléaux tels que le tabagisme, l'obésité, l'alcoolisme ou les addictions diverses, de voir les adolescents avant une orientation professionnelle pour éviter toute contre-indication, notamment le travail sur les machines dangereuses. Sans parler de tous les cas d'urgence, comme les situations de maltraitance, les épidémies de tignes, gales et autres maladies de la misère.

Toutes ces missions utiles et nécessaires sont irréalisables sans des effectifs et des moyens supplémentaires. Non seulement le gouvernement n'applique pas ses propres textes, mais il laisse toute la médecine scolaire se dégrader. Cela s'appelle de la non-assistance à l'enfance.

Correspondant LO

Viols d'enfants de 11 ans : deux affaires scandaleuses

La cour d'assises de Melun vient d'acquitter un homme de 30 ans jugé pour le viol d'une fille de 11 ans en 2009. Celle-ci avait été abusée dans un parc de Champs-sur-Marne par cet homme, alors âgé de 22 ans, qui avait plaidé qu'elle était « consentante ».

Honteuse, la fillette avait tu les faits à ses parents, qui avaient découvert quelques mois plus tard qu'elle était enceinte. L'enfant né de ce viol est aujourd'hui âgé de 7 ans et placé en famille d'accueil. « Cet homme a détruit la vie de ma fille, qui est tombée dans son piège »,

s'est indignée la mère après le jugement.

Celui-ci intervient après une affaire similaire : en septembre, le parquet de Pontoise avait décidé de poursuivre pour atteinte sexuelle, et non pour viol, un homme de 28 ans qui avait imposé à une enfant

de 11 ans une fellation et une pénétration sexuelle, en avril dernier à Montmagny. L'atteinte sexuelle est un délit passible de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende, alors que le viol est un crime passible de vingt ans de réclusion criminelle.

Dans les deux cas, les accusés ont bénéficié du fait que la loi française ne prévoit aucun âge minimum pour le consentement. Pour pouvoir être consentant à une relation sexuelle,

il faut pourtant avoir au moins 16 ans en Angleterre et en Suisse, 14 en Allemagne, en Belgique et en Autriche, 12 en Espagne et aux États-Unis. L'âge minimal de 13 ans est proposé en France par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au-delà de la loi, ce que montrent ces affaires est l'arriération de certains juges. Comment peut-on supposer qu'une enfant de 11 ans, apeurée voire sidérée, consente librement à

une relation sexuelle ?

Rappelons qu'il a fallu attendre 1980 pour que le viol soit assimilé à un crime, et non à un simple délit. Aujourd'hui encore, seules 5 à 10% des victimes de viol portent plainte, et seulement 1 à 2% des viols aboutissent à une condamnation en cour d'assises. Dans ces deux affaires de viols d'enfant, c'est la parole des violeurs qui a été entendue, et non celle des victimes et de leur famille.

M.B.

25 novembre : manifestation contre les violences faites aux femmes

La Journée internationale contre les violences faites aux femmes arrive cette année dans un contexte particulier, après les affaires de harcèlement et d'agressions qui, à la suite de l'affaire Weinstein, ont éclaté au grand jour, encourageant des milliers de femmes à dénoncer les comportements sexistes, du geste déplacé aux violences les plus graves. On constate d'ailleurs une augmentation du

nombre de plaintes pour violences sexuelles. En octobre, par rapport à la même période l'année dernière, elles ont augmenté de 30% dans les zones couvertes par la gendarmerie et de 23% dans celles couvertes par la police.

Le Collectif national pour les droits des femmes, rappelle dans un communiqué qu'en France « en 2016, au moins 123 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex. Chaque jour,

230 femmes adultes sont violées, et plus encore de filles mineures », tandis que « 1% seulement des violeurs est condamné ».

De nombreuses organisations se sont jointes à l'appel à manifester du Collectif national pour le droit des femmes. Lutte ouvrière s'associe à cette dénonciation des comportements sexistes.

Manifestation à Paris, 25 novembre à 14 h 30 place de la République



Lors d'une précédente manifestation.

Espagne: le piège de l'indépendantisme et du nationalisme

Le 11 novembre, 750 000 personnes ont manifesté à Barcelone à l'appel des deux principaux partis catalanistes, l'ANC (Assemblée nationale catalane), Omnium ainsi que la CUP, selon les chiffres de la police municipale de la ville. Certains arborant des pancartes « Liberté » et « SOS démocratie », ils réclamaient la remise en liberté des dirigeants indépendantistes catalans emprisonnés sur décision de justice.

De son côté, le Premier ministre espagnol Mariano Rajoy a entamé la campagne pour les élections du 21 décembre destinées à renouveler le Parlement de Catalogne, en se rendant le lendemain même de cette manifestation à Barcelone pour y présenter les candidats de son parti, le Parti populaire (PP). Sous prétexte de « protéger la reprise » et « la tranquillité dans la vie quotidienne », Rajoy en a appelé à tous ceux qui, sans être nécessairement favorables à la politique de droite défendue par le PP, ne le sont pas non plus à l'indépendance de la région. « La Catalogne est l'Espagne », a également dit Rajoy à destination des entreprises, dont 2 000 auraient déjà quitté la Catalogne par crainte des éventuelles conséquences d'une indépendance de la région.

À présent, à l'approche des élections décidées par le Premier ministre à la suite de la dissolution du Parlement catalan, les deux camps, celui des catalanistes comme celui des « unionistes » madrilénes sont entrés en campagne et affûtent leurs arguments. L'enjeu,

pour Rajoy et son parti, est de montrer qu'en Catalogne, toute la population n'est pas favorable à l'indépendance.

Du côté du camp catalaniste, malgré le nombre de manifestants à Barcelone, l'unité des partis n'est pas à l'ordre du jour. Le parti de droite de Puigdemont, le PdeCat, la Gauche républicaine (ERC) et la Candidature d'unité populaire, la CUP, présentée comme gauche plus radicale, ont en effet pour l'instant déclaré présenter chacun ses candidats. Quant à la maire de Barcelone, Ada Colau, liée à Podemos, elle a pris ses distances vis-à-vis des dirigeants indépendantistes. « Ils ont fait cette déclaration d'indépendance en trompant la population pour des intérêts partisans », a-t-elle déclaré à leur propos.

Bien des tractations et des alliances peuvent encore se produire d'ici le 21 décembre. Mais on peut être certain que ces élections, quel qu'en soit le résultat, ne pourront régler de façon durable le problème soulevé, pour le moment en Catalogne. En effet, les divisions que cette crise politique a

sans doute aggravées dans la région, et dans l'Espagne entière, au sein de la classe politique mais surtout au sein de la population, vont demeurer.

En Catalogne, une partie de la population, essentiellement dans la petite bourgeoisie mais aussi dans les classes populaires, est fermement attachée à l'idée de l'indépendance. Elle est prête à soutenir des dirigeants corrompus et menteurs qui n'ont cessé de tenter, derrière la bannière indépendantiste, de faire oublier qu'ils sont, en Catalogne, les artisans d'une politique antiouvrière.

Dans le reste de l'Espagne, le conflit en cours a également donné l'occasion à Rajoy et à son gouvernement de se présenter comme les sauveurs de l'unité de l'Espagne. Et cette politique comme ces manœuvres leur serviront pour imposer des sacrifices à l'ensemble de la classe ouvrière du pays.

Le nationalisme catalaniste comme le nationalisme « espagnoliste », se renforçant l'un l'autre, constituent un danger par la division qu'ils introduisent ou renforcent au sein de la classe ouvrière du pays, mais aussi parce qu'ils donnent à la bourgeoisie, son ennemi de classe, des armes supplémentaires pour imposer sa politique aux classes populaires de l'ensemble du pays.

Viviane Lafont



La manifestation du 11 novembre à Barcelone.

Glencore: la brute, le truand et l'exploiteur

Les révélations sur les fraudes fiscales des groupes capitalistes et des riches ont permis aussi de lever un bout du voile sur la façon dont les multinationales pillent littéralement l'Afrique.

Parmi elles, Glencore est une entreprise spécialisée dans le commerce mondial de matières premières et dans la possession de mines

diverses. Aujourd'hui, ce groupe contrôle 50 % du marché mondial du cuivre, 38 % de celui de l'alumine et 45 % de celui du plomb. Les

profits sont gigantesques, mais ils ne viennent pas de nulle part, ils sont arrachés aux travailleurs par une exploitation sordide et par des pratiques mafieuses contre les États africains.

Le groupe s'est constitué en passant des arrangements douteux avec des gouvernements comme celui de Mobutu en son temps, ou avec l'Afrique du Sud quand elle subissait un embargo du fait de l'Apartheid. Aujourd'hui, il possède de nombreuses mines comme celle de Perkoa au Burkina Faso, qui produit la majorité du zinc du pays. Pour 77 centimes d'euros de l'heure, les ouvriers sortent le zinc et se détruisent la santé avec les poussières et l'ensemble des produits toxiques utilisés qui polluent aussi les arbres fruitiers des alentours. Mais, malgré cela, la filiale de Glencore qui

possède la mine a recours à des machinations fiscales pour ne pas payer les millions d'impôts dus au pays. Il en est de même en Zambie où le groupe devrait à l'État quelque 150 millions d'euros pour l'exploitation des mines de cuivre.

C'est dans ce même secteur que Glencore a aussi sévi en RDC, République démocratique du Congo. En 2008, une de ses filiales possédant déjà de nombreuses mines dans la région du Katanga a voulu acheter une mine à la compagnie étatique Gécamines. Mais jugeant le prix demandé trop élevé, le groupe a mandaté un homme d'affaires, Dan Gertler pour négocier – le personnage, autant aventurier et truand qu'autre chose – s'était constitué une fortune de plus d'un milliard de dollars dans ce pays parmi les plus pauvres

de la planète. Comme il est un ami intime du président Kabila, il a simplement obtenu que le prix de la mine soit divisé par quatre. En échange de quoi il s'est vu octroyer par Glencore un prêt de 45 millions de dollars.

Glencore sévit partout en Afrique. Pour ses multiples affaires et pour échapper au fisc, il se fait aider par un cabinet d'avocats installé aux Bermudes. Avec 107 sociétés offshore, la multinationale arrive ainsi à faire disparaître des millions pour réduire au maximum les impôts acquittés aux pays dans lesquels elle sévit. Une grande partie de ses pratiques sont illégales mais le fond de ses méthodes ne l'est pas. C'est tout simplement le fonctionnement du capitalisme et c'est complètement pourri.

Marion Ajar



La mine de Perkoa, au Burkina Faso.

Arabie saoudite : coup de force du pouvoir



Saad Hariri avec Mohammed ben Salmane.

Samedi 4 novembre, le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, « MBS » comme dit la presse, a organisé une purge au sommet de son État en faisant arrêter une cinquantaine de princes, de membres du clan du précédent souverain, d'anciens ministres et autres hommes d'affaires riches. Il a aussi de toute évidence orchestré la démission du Premier ministre libanais, Saad Hariri, annoncée le même jour en direct de la capitale saoudienne.

Les liens de la famille Hariri avec l'Arabie saoudite sont solides. Saad Hariri a la double nationalité, libanaise et saoudienne, et la fortune de son clan provient du secteur du BTP saoudien où il possède l'entreprise de construction Saudi Oger. Ces liens sont tels que le voyage de Hariri à Ryad le 4 novembre a été présenté par une partie de la presse comme une « convocation expresse » du Premier ministre libanais par le pouvoir saoudien au lendemain d'une entrevue de ce dernier avec le ministre des Affaires étrangères iranien. Le pouvoir saoudien ne manque certainement pas de moyens de pression sur Saad Hariri, et cette convocation expresse se serait transformée en une résidence forcée afin de s'assurer de sa démission et de sa succession à la tête du gouvernement libanais.

Dimanche 12 novembre, Hariri a répondu, en direct de Ryad, à une interview pour une télévision libanaise où il a assuré qu'il était libre de se déplacer comme il le souhaitait et qu'il serait de retour très bientôt dans son pays. Mais même ses partisans ont vu dans ces déclarations et dans l'attitude de leur leader lors de cette interview la confirmation qu'il subissait les pressions saoudiennes.

En poussant le Premier ministre libanais à la démission, le pouvoir saoudien veut remettre en cause l'équilibre des forces politiques en place au Liban depuis plusieurs années.

Équilibre qui a permis au Hezbollah, le parti musulman chiite lié à l'Iran, d'accéder au pouvoir via un accord de gouvernement avec le mouvement musulman sunnite de Hariri, le Courant du futur. Depuis plusieurs mois, le pouvoir saoudien est passé à la vitesse supérieure dans sa diplomatie anti-iranienne. Il veut montrer que, dans ce qu'il considère être sa sphère d'influence, à savoir l'ensemble du monde arabe, il s'opposera à tous ceux qui se montrent complaisants envers son rival iranien, à commencer par ceux qu'il considère comme ses obligés.

Que ce soit à l'occasion du règlement politique qui est en train de se nouer en Syrie et en Irak avec le recul militaire de Daech, ou que ce soit au Yémen où l'armée saoudienne s'enlise, l'Arabie saoudite se trouve en face de forces qui s'appuient ou pourraient chercher un appui du côté de son rival iranien. Cela pourrait être le cas de la rébellion houthiste au Yémen. C'est aussi comme cela qu'il faut comprendre les tensions entre l'Arabie saoudite et le Qatar survenues ces derniers mois, le Qatar collaborant avec l'Iran pour l'exploitation d'un gigantesque gisement gazier dans le golfe Persique.

Les pressions saoudiennes réussiront-elles à déstabiliser le Liban, pays où l'équilibre des forces est fragile ? Dans sa déclaration de démission, Hariri a parlé du Hezbollah comme d'un État dans l'État. Et il est certain qu'au Liban, la paix

est une paix armée entre les différentes milices, dont celles du Hezbollah. Mais, pour l'instant, toutes les parties ont intérêt à l'équilibre actuel. Et, à part quelques faucons prosaoudiens, toutes les forces politiques réclament le retour de Hariri et le maintien de celui-ci dans sa position de Premier ministre.

En déplacement en Arabie saoudite, Macron a prêché pour la stabilité car l'impérialisme français voudrait pouvoir faire des affaires avec toutes les parties en présence. Mais il n'est plus, et depuis longtemps, une puissance majeure dans cette région du monde, et les décisions prises aux États-Unis ont bien plus de poids. Or, ces derniers temps, les déclarations de Trump ont été nettement prosaoudiennes et anti-iraniennes, ce qui n'a pu qu'encourager le sinistre MBS dans ses intentions belliqueuses.

La politique de l'impérialisme au Moyen-Orient a toujours été d'attiser les rivalités entre puissances régionales pour assurer sa domination. Ces rivalités ont largement pesé dans la guerre en Syrie, qui a vu l'intervention par milices interposées de l'Arabie saoudite, de la Turquie et de l'Iran, sans parler de la Russie, des États-Unis et des autres puissances impérialistes. Au moment où ce conflit semble se terminer, les prétentions de MBS font craindre qu'elles ne débouchent sur un affrontement direct entre l'Arabie saoudite et l'Iran, au Liban ou ailleurs.

Au Moyen-Orient, la domination de l'impérialisme n'offre comme perspectives qu'un chaos éternellement recommencé.

Pierre Royan

Macron : de l'art et des armes

Les 8 et 9 novembre, Macron est allé faire deux petits tours au Moyen-Orient, en invoquant comme prétexte d'aider à « construire la paix » dans cette partie du globe.

Macron a commencé par inaugurer le Louvre d'Abu Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis, vantant les artistes qui « ont cru dans la raison contre l'obscurantisme ». Cela ne l'a pas empêché, le lendemain, d'aller faire une visite surprise à Mohammed ben Salmane, le prince héritier d'Arabie saoudite, pays pourtant connu pour être un des plus rétrogrades et obscurantistes du Moyen-Orient. Là, les deux hommes ont, toujours selon l'Élysée, « travaillé à apaiser les tensions », notamment avec l'Iran, en vue d'assurer « la stabilité régionale ».

Macron serait donc le représentant d'un pays grand artisan de la paix dans cette partie du monde. Il faudrait être bien naïf pour y croire. Tout comme ses prédécesseurs au poste de président de la République, il n'est que le petit VRP de grandes sociétés françaises telles Thales, Dassault, Veolia, etc., venu présenter sa camelote.

Aux Émirats arabes unis, Macron a profité de sa visite pour vendre deux corvettes fabriquées par Naval Group (l'ex-DCNS) et relancer, entre autres, les contrats pour la vente d'A380 d'Airbus ainsi que d'autres contrats avec Veolia ou les chantiers navals normands CMN.

Quant à « construire la paix » au Moyen-Orient en coopération avec l'Arabie saoudite, cela commence par la vente d'armes à ce pays, les contrats se chiffrant en milliards de dollars. Les gouvernements français ne se gênent pas pour exporter des armes vers un pays comme l'Arabie saoudite, qui mène une guerre meurtrière au Yémen.

« Si tu veux la paix, prépare la guerre », disait un adage des Romains de l'Antiquité. Cela se traduit pour les dirigeants français de notre époque par : « Cause toujours de la paix, mais vends surtout des armes. »

Marianne Lamiral



Lisez *Lutte de classe*, revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 187 (novembre 2017) :



- Bras de fer entre les nationalistes catalans et l'État espagnol
- Allemagne : après les élections, pour parler en vue d'une coalition plus ouvertement antiouvrière
- États-Unis : les immigrés sans papiers attaqués par l'administration Trump
- Transport ferroviaire : vers l'ouverture à la concurrence
- La départementalisation de Mayotte et les manœuvres françaises au large de Madagascar
- Complotisme : des théories toujours réactionnaires
- La révolution d'Octobre 1917 : des leçons toujours d'actualité

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,73 euro

Il y a 120 ans : la naissance du Bund

En octobre 1897, il y a 120 ans, la création de l'Union générale des ouvriers juifs de Russie et de Pologne, appelée plus couramment Bund, témoignait de l'existence d'un mouvement ouvrier socialiste influent parmi les ouvriers juifs de cette partie d'Europe de l'Est.

Depuis la fin du 18^e siècle, le pouvoir tsariste avait imposé aux Juifs une zone de résidence qui couvrait les provinces du nord-ouest de l'empire de Russie, de la Baltique à la mer Noire, auxquels furent adjoints au 19^e siècle les territoires polonais sous domination russe. Dans cette région, les Juifs représentaient de 40 à 75% de la population des principales villes.

L'antisémitisme était un moyen traditionnellement utilisé par le régime pour lutter contre la contestation en offrant un exutoire au mécontentement populaire. Après l'assassinat du tsar Alexandre II en 1881, la législation antisémite fut encore renforcée avec l'instauration d'un nombre clausus limitant à 10% la proportion autorisée d'étudiants juifs dans les universités et l'interdiction pour les Juifs d'occuper un poste dans l'administration et d'être officiers dans l'armée. Les populations juives furent victimes de massacres de masse, les pogroms, encouragés, sinon organisés par les autorités. En 1881 et 1882, il y eut plus de deux cents qui firent des milliers de morts.

Une partie importante de la jeunesse étudiante juive, révoltée par l'oppression dont les Juifs étaient

victimes, rallia le mouvement révolutionnaire, et en particulier le courant qui se réclamait du socialisme. Si l'oppression dont ils étaient victimes en tant que Juifs les avaient amenés à la lutte politique, leur engagement ne se limitait pas à cette seule question comme l'un d'entre eux en témoigne dans ses mémoires : «*Nous étions tous très loin du nationalisme.*» Au contraire, dit-il, «*nous étions tous, selon le vocabulaire de l'époque, des cosmopolites enragés et convaincus.*»

Les premiers cercles socialistes se constituèrent à la fin des années 1870, en particulier dans la ville de Vilna (Vilnius aujourd'hui), surnommée la Jérusalem de Lituanie, qui constituait le principal centre culturel et politique de la zone de résidence. Très rapidement, ils cherchèrent à organiser la classe ouvrière juive constituée surtout d'artisans ou d'ouvriers travaillant dans de petits ateliers, nombreux dans l'industrie du tabac, dans les allumetteries ou les tanneries.

Les patrons, mêmes ceux qui étaient juifs, utilisaient les divisions religieuses pour mettre en concurrence les travailleurs. Ainsi les Juifs restèrent en grande partie exclus de la grande industrie



Membres du Bund veillant les corps de leurs camarades tués à Odessa lors de la révolution de 1905.

mécanisée. Dans le textile, beaucoup travaillaient à domicile, demeurant à la merci des intermédiaires qui leur fournissaient les matières premières et les machines. L'ensemble de la famille, femmes et enfants compris, était fréquemment contrainte à de longues journées de plus de douze heures de travail pour parvenir à survivre dans des caves ou des logements insalubres.

Des caisses de solidarité furent organisées à l'échelle de professions entières à Vilna, la première étant celle des ouvrières à domicile de l'industrie du bas en 1888. Entre 1894 et 1896, de très nombreuses grèves éclatèrent et parvinrent très souvent à imposer des diminutions des horaires de travail et des augmentations de salaire. Ainsi, durant l'été 1895, les 26 000 tisserands de Bialystok, dont 3 000 étaient juifs, se mirent en grève.

Dans ce contexte de combativité des travailleurs, le 7 octobre, à Vilna, le congrès de fondation du Bund réunit des délégués de tous les cercles et des unions professionnelles juives qui aspiraient à bâtir une organisation révolutionnaire unifiée de façon à pouvoir d'affronter la répression du

régime tsariste.

Ses militants mirent sur pied des réseaux pour imprimer et diffuser ses publications, souvent rédigées en yiddish, langue mélangeant de l'allemand et de l'hébreu, alors parlé par les ouvriers et les classes populaires juives d'Europe de l'Est. Le tirage de l'organe central du Bund, *Di Arbeter Shtime* («la Voix des travailleurs»), passa, entre 1897 et 1900 de 800 à 5 000 exemplaires. Les militants du Bund organisèrent aussi la lutte contre les pogroms en constituant des groupes de combat, gagnant ainsi un crédit considérable dans la population juive.

Le Bund se considérait comme une fraction du mouvement révolutionnaire russe. En 1898, il participa au congrès de fondation du Parti ouvrier social-démocrate de Russie (POS DR). Mais le fait d'avoir constitué une organisation militant exclusivement en direction des populations juives amena de plus en plus la majorité de ses dirigeants à se revendiquer d'une lutte nationale spécifique justifiant, à leurs yeux, l'existence d'une organisation autonome au sein du Parti social-démocrate.

Bien des militants socialistes d'origine juive

refusèrent de suivre une telle voie. Ainsi Rosa Luxemburg et Léo Jogiches fondèrent le Parti social-démocrate du royaume de Pologne et de Lituanie au début des années 1890. D'autres rejoignirent directement et en nombre le POS DR et ses fractions bolchévique ou menchévique.

Dans les années suivantes, la majorité des dirigeants bundistes apportèrent leur soutien aux mencheviks face aux bolcheviks qui défendaient la nécessité de créer un parti centralisé refusant toute concession au nationalisme. En 1917, leur opposition au bolchevisme les conduisit à s'opposer à la révolution d'Octobre. De mouvement révolutionnaire qu'il était à ses origines, le Bund se retrouva à combattre le régime soviétique aux côtés des défenseurs de la bourgeoisie et des partisans du rétablissement du tsarisme.

À l'inverse, beaucoup de militants du Bund firent aussi le choix de rejoindre les bolcheviks et le mouvement communiste, restant fidèles en cela à leurs convictions socialistes et à leurs combats pour l'émancipation des travailleurs.

Marc Rémy

Alimentation : entre famine et malnutrition

À l'occasion du sommet mondial sur la nutrition, à Milan, des experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou le Programme alimentaire mondial (PAM) ont publié un rapport indiquant que pour la première fois, tous les pays étudiés sont concernés par la malnutrition.

La situation alimentaire s'aggrave, puisque 815 millions de personnes souffrent de la faim au lieu de 777 millions en 2015. Le nombre de femmes atteintes d'anémie a augmenté depuis 2012, avec des conséquences à long terme sur la santé de la mère et

de l'enfant. 155 millions d'enfants de moins de 5 ans (23%) présentent un retard de croissance, essentiellement en Afrique et en Asie, et 52 millions d'entre eux sont atteints de maigreur extrême.

Autre problème alimentaire, le surpoids ou l'obésité concernent 1,9 milliard d'adultes et 41 millions d'enfants de moins de 5 ans, aussi bien dans les pays à fort revenu que dans les autres, mais prioritairement parmi les populations les plus pauvres. Au total, une personne sur trois sur la planète souffre de malnutrition.

Un « programme de développement durable »

adopté en septembre 2015 par l'ONU prétendait faire de l'élimination de la faim et de toutes les formes de malnutrition une des principales priorités de la politique internationale pour 2030. Mais selon les experts, l'objectif est hors de portée faute de financements. Seul 0,5% de l'aide publique au développement est consacré à remédier à la sous-alimentation.

L'économie capitaliste, basée sur les lois du marché, ne permet pas à toute l'humanité de manger à sa faim et correctement. Ce seul fait suffit à la condamner.

Hélène Comte



Clichy : le maire en campagne contre les musulmans

Depuis le mois d'août, une grande banderole arborant « Stop aux prières de rue illégales » est suspendue au-dessus du boulevard Jean-Jaurès, à la hauteur de la mairie de Clichy-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine.



Les élus face à un habitant qui n'apprécie pas leur campagne.

Pour donner plus de corps à sa campagne, le maire LR Rémi Muzeau (ancien suppléant de Patrick Balkany) aidé de la présidente du conseil régional Valérie Pécresse, accompagnés du ban et de l'arrière ban des élus de droite d'Île-de-France, n'ont pas hésité à descendre dans la rue. Vendredi 10 novembre, ils étaient quelques dizaines, drapés de bleu-blanc-rouge, à défiler pour demander... « qu'un sang impur abreuve nos sillons ».

Le maire tout comme l'ancien maire « socialiste » ont joué sur la multiplicité des associations marocaines pour s'attirer les bonnes grâces des uns face aux autres dans leur conquête de Clichy aux dernières municipales.

Dans plusieurs interviews, Rémi Muzeau comme Valérie Pécresse n'ont pas hésité à donner des arguments aussi mensongers que révélateurs de leurs réelles préoccupations. D'après eux, il y

aurait « deux mosquées à Clichy » – ce qui est faux –, les prières de rues seraient illégales, ce qui est faux également puisque les processions religieuses sont permises, enfin les prêches seraient en arabe alors que ce serait interdit – ce qui est encore faux. Le maire décrit Clichy comme une ville « où il y a beaucoup de sièges sociaux... comme L'Oréal, Amazon, Bic » et déplore « l'image que l'on donne de sa ville », ajoutant : « Lorsqu'on voit dans le monde entier cette image de Clichy, on ne supporte plus. » Il parle à la place des Clichois et leur fait dire qu'ils n'en peuvent plus. Il n'hésite pas à mettre de l'huile sur le feu en montant les uns contre les autres, en accusant « des gens qui baffouent la République », et en brandissant la peur du radicalisme.

C'est depuis la fermeture d'un lieu provisoire, accordé par l'ancienne municipalité et dont le bail

expirait en mars dernier, que les prières ont commencé, au début dans la rue puis sur la place du marché le vendredi. Ouvrir un lieu de prières était d'ailleurs une promesse électorale de Rémi Muzeau.

Ces gens-là ne sont jamais avares de promesses pour se faire élire. Une fois élu, le maire a aussi remis en cause l'existence d'un centre de santé municipal accueillant jusqu'à 5 000 habitants, ainsi que celle de deux immeubles HLM de plusieurs centaines de logements. Enfin, pour ne pas être gêné lors des conseils municipaux par des habitants mécontents, il vient de décider de déplacer les réunions le matin.

Sa campagne mensongère lui a finalement permis d'entraîner quelques militants du Front national derrière lui... Normal, quand on va chercher ses arguments dans le caniveau.

Correspondant LO

Collège Michelle-Pallet : non à la fermeture !



Collège Mallet Angoulême.

La rumeur se confirme d'une fermeture du collège Michelle-Pallet, situé à Grande-Garenne-Basseau, dans l'un des quartiers les plus populaires d'Angoulême. Cela implique la disparition du dispositif du réseau d'éducation prioritaire (REP+) et donc la fin de classes à effectif restreint, du soutien scolaire personnalisé, du nombre d'encadrants etc. En amont, cela

veut dire, dans les écoles primaires du secteur, la fin de classes dédoublées en CP, puis en CE.

Le prétexte administratif en est le petit effectif du collège, qui compte 170 élèves. Mais c'est justement ce petit effectif qui permet à tous les adultes de s'occuper convenablement d'un public scolaire défavorisé.

La réalité, c'est que

depuis des mois, les dirigeants du département, de concert avec le directeur de l'enseignement, cherchent à fermer des collèges pour faire des économies au détriment d'une population qui, heureusement, ne se laisse pas faire. Un premier rassemblement de protestation a eu lieu lundi 13 novembre devant le collège.

Correspondant LO

Grammaire : où va se nicher le sexisme

314 enseignants ou enseignantes ont signé un manifeste affirmant qu'ils n'enseigneraient plus désormais la règle de grammaire, « le masculin l'emporte sur le féminin », dénonçant une formule qui, selon leurs termes, « résume la nécessaire subordination du féminin au masculin ».

Le renoncement à cette règle de grammaire serait symbolique. Cependant, l'apprentissage de cette règle dès le plus jeune âge et son application participent à la banalisation de l'inégalité entre les hommes et les femmes, toujours très marquée dans notre société. Ces enseignants proposent de revenir à la règle qui s'appliquait avant le 19^e siècle, à savoir l'accord dit de proximité qui permet d'écrire « les hommes et les femmes sont belles » plutôt que « les hommes et les femmes sont beaux ».

Ce qui est frappant dans ce débat est la façon dont certains s'opposent à toute modification sur ce terrain. La règle actuelle n'a été réellement appliquée qu'au 19^e siècle, au moment où l'école devint obligatoire, dans une

période où le Code Napoléon rendait les femmes mineures à vie. Son application faisait suite à un combat mené et gagné au nom de la suprématie masculine. Cette règle en effet fut proposée en 1767 et un des grammairiens la défendait en ces termes : « Le masculin est plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle. »

De fait, qu'ils fassent partie ou non de l'Académie française réputée pour son conservatisme, ceux qui s'opposent à une évolution de cette règle grammaticale se retrouvent à continuer un combat mené à partir du 17^e siècle pour exprimer jusque dans le langage la position subordonnée des femmes dans la société. Et même si certains linguistes disent maintenant que le masculin serait devenu un genre neutre pour justifier la règle, celle-ci n'est nullement neutre face à une situation d'inégalité sociale qui perdure.

Il ne suffira certes pas de changer la langue pour régler un problème social qu'elle ne fait que refléter.

Inès Rabah

Consommateurs grugés : les abus sont encouragés

L'an prochain, le gouvernement a prévu de serrer de 40% des subventions publiques accordées à l'Institut national de la consommation (INC) qui finance une bonne partie du budget des associations de défense des consommateurs.

L'UFC-Que choisir, la Confédération nationale du logement, les associations familiales, etc., vont donc voir leurs moyens financiers diminuer. Mais pas seulement : l'INC finançait aussi jusqu'à présent leurs frais de permanences locales et fournissait les tests comparatifs bien connus publiés dans le magazine *60 millions de consommateurs*.

Cette baisse d'environ trois millions d'euros aggrave la politique du gouvernement précédent qui avait déjà diminué ce budget de 8% en 2016, puis à

nouveau de 8% en 2017.

Parallèlement, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes – un service de l'État supposé sanctionner les abus des entreprises – voit ses moyens humains diminuer régulièrement : quarante suppressions de postes l'an prochain.

Les entreprises qui gonflent leurs profits en pratiquant arnaques, fraudes, ententes illicites et autres abus pour gruger les consommateurs, ont donc de beaux jours devant elles. L'État se prive des moyens nécessaires pour faire appliquer ses propres lois et règlements censés limiter ces pratiques, et limite les possibilités de dénonciation par les associations de consommateurs.

Lucien Détroit

35 heures : la loi et ce qu'elle cachait



Le baratin de Martine Aubry sur les 35 heures.

Le 10 octobre 1997 le « sommet social » réunissant gouvernement, syndicats et patronat se concluait par une annonce de Lionel Jospin, Premier ministre du gouvernement de la Gauche plurielle, composée des socialistes, du PCF et des Verts. Celui-ci annonçait une loi ramenant la durée légale du travail de 39 à 35 heures.

L'annonce provoqua alors la colère de Jean Gandois, alors président du CNPF, le syndicat du patronat français, qui déclarait : « J'ai été berné. » Gandois s'en prenait à la ministre du Travail Martine Aubry, déclarant : « Mon ancienne chef du personnel s'était engagée vis-à-vis de moi à ce qu'il n'y ait que des mesures incitatives. » Gandois, qui allait démissionner de son poste pour laisser la place à Antoine Seillière, avait tort de ne pas se fier à Jospin, Aubry et à leurs ministres. Car ceux-ci allaient montrer comment on peut transformer une revendication ouvrière en cadeau au patronat, et encore plus grave, déconsidérer une revendication de base du mouvement ouvrier et faire reculer la conscience des travailleurs.

Cette annonce allait se traduire au final par plusieurs lois votées à partir de 1998, étalées sur plusieurs années. Ces lois Aubry allaient entraîner une multitude d'accords d'entreprises qui, dans bien des cas, comporteraient une aggravation des conditions de travail.

Car si la loi a bien fait passer la durée légale du travail à 35 heures, cela n'a eu d'effet général que sur le déclenchement du paiement des heures supplémentaires, et encore, avec des exceptions importantes. Pour le reste, ce fut une autre histoire dont les travailleurs continuent à payer les conséquences.

La loi sur les 35 heures ouvrait la possibilité dans chaque entreprise, dans chaque établissement, de conclure des accords inférieurs à la loi et aux conventions collectives, remettant en cause toute une partie des avancées que les travailleurs avaient pu obtenir dans le passé. Cette possibilité d'accord inférieur à la loi avait été ouverte dès janvier 1982, dans les ordonnances promulguées par le nouveau gouvernement de l'Union de la gauche, présidé par Mitterrand, avec le PS et les ministres communistes. Les grèves du début 1982 avaient fait ranger cette disposition, pour un temps, dans les armoires.

Avec les lois Aubry, on a vu fleurir une multitude de négociations décentralisées, où la classe ouvrière morcelée a dû faire face au rapport de force local et à la soumission plus ou moins grande de tous les syndicats ou d'une partie d'entre eux. Il en est résulté des accords, parfois minoritaires, qui pour être combattus ont nécessité la réaction des travailleurs, mais isolés par entreprise ou par secteur. Alors l'application a pu comporter le renforcement de la flexibilité avec des semaines qui n'étaient pas ramenées à 35 heures mais pouvaient dépasser allégrement les 40 heures. Le calcul des heures de travail sur un an, voire plus, a rendu possible le non-paiement des

heures supplémentaires. La diminution du temps de travail a servi à faire financer par les travailleurs eux-mêmes un chômage partiel qui ne disait pas son nom en période de sous-activité. À cela pouvait s'ajouter l'exclusion des pauses du temps de travail, la généralisation du travail de nuit à tous, etc. Tout cela s'est accompagné du gel des salaires sous prétexte de permettre au patronat de récupérer « l'avantage » qu'il avait concédé à ses salariés.

Aubry-Jospin et le gouvernement ont par ailleurs largement indemnisé le patronat en lui accordant des dégrèvements de cotisations sociales par milliards. Non seulement ces 35 heures n'ont rien coûté aux patrons, mais au contraire leur ont permis de renforcer leur trésorerie et leurs bénéfices. Cela ne les a évidemment pas empêchés de se plaindre et d'en réclamer plus.

Ainsi la loi sur la diminution du temps de travail sans perte de salaire, qui avait été une revendication pour vivre mieux et se libérer un tant soit peu de l'exploitation quotidienne, a pu être perçue comme un recul par bien des travailleurs, que le fait de pouvoir bénéficier de jours de congé en « RTT » n'a pas compensé. Leur ressentiment pour ce recul survenu en lieu et place d'une avancée sociale promise, a laissé la voie libre au patronat pour se servir des 35 heures comme excuse pour imposer une série d'autres reculs. D'une certaine façon, ce que le gouvernement dit « de gauche » a fait à cette occasion a ouvert la voie à l'offensive actuelle contre le monde du travail.

Paul Sorel

Carte judiciaire : réorganisation aux dépens des usagers

Début octobre, la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a présenté un projet de réorganisation de la carte judiciaire à l'échelle du pays. S'il est appliqué, cela entraînera la disparition de près de la moitié des cours d'appel ainsi que la fermeture d'un grand nombre de tribunaux, tant de Prud'hommes que d'instance.

Il est prévu de ne laisser en fonction qu'une seule cour d'appel par grande région, avec quelques exceptions, comme en Auvergne-Rhône-Alpes où il y en aura deux, à Lyon et à Grenoble. Mais cela signifie la fermeture définitive des cours d'appel de Chambéry et Riom, à proximité de Clermont-Ferrand. Pour l'ensemble du pays, le nombre de cours d'appel passerait de la trentaine actuelle à guère plus d'une douzaine.

Cette réforme se ferait officiellement sous couvert de simplification et d'économie. Mais c'est sans tenir compte des conséquences pour la population. Elle se traduira inévitablement par des difficultés accrues d'accès aux tribunaux, par exemple pour des salariés qui voudraient porter plainte contre leur employeur. Il y aura aussi des frais de voyages, longs et peu commodes. Ainsi, des habitants d'Aurillac dans le Cantal ou de Montluçon dans l'Allier auront plus de 300 km de trajet. Cela

risque de décourager des justiciables d'entreprendre des démarches dans ces conditions.

À cela s'ajoutent les inquiétudes du personnel employé dans les tribunaux concernant leurs emplois, ou des transferts de postes et leurs conséquences.

Ce genre de réforme est dans la droite ligne des précédentes qui ont touché les bureaux de poste, les petites gares, les hôpitaux de proximité, une continuité dans la mise en cause systématique du service public.

Ces mesures ont été appliquées dès 2008, avec la ministre Rachida Dati qui avait poussé tant et plus au transfert des administrations territoriales vers un centre unique, celui de la capitale de la nouvelle grande région.

Quelle que soit l'équipe gouvernementale, l'ensemble des services publics se trouvent attaqués et progressivement détruits au profit du privé.

Correspondant LO



Le tribunal de Chambéry.

Castorama : suppressions de postes, augmentation des dividendes

Castorama et Brico Dépôt vont supprimer des centaines d'emplois, en particulier à Templemars dans le Nord, où se trouvent le siège et les services comptables. Ces deux enseignes font partie du groupe britannique Kingfisher qui compte 80 000 salariés dans différents pays, dont 20 000 en France. Son projet est de regrouper les activités de comptabilité et de contrôle de gestion en Pologne.

Ce n'est que le début du regroupement de différents

services dispersés dans plusieurs pays qui devrait rapporter, selon les syndicats, 700 millions d'euros supplémentaires de dividendes aux actionnaires d'ici 2020.

L'État a subventionné Kingfisher, comme bien d'autres, grâce au Crédit compétitivité emploi (CICE). Cela n'empêche nullement les grosses entreprises de supprimer ces emplois, et de jeter dehors des centaines de salariés pour augmenter encore leurs profits.

Sylvie Maréchal

Gare du Nord – Paris : les femmes de ménage font condamner les harceleurs

Vendredi 10 novembre, la société H. Reinier, filiale d'Onet, a été reconnue coupable de harcèlement sexuel et moral par le tribunal des prud'hommes de Paris. Elle a été condamnée à verser des dizaines de milliers d'euros de dommages et intérêts à cinq salariés ou ex-salariés.

Depuis cinq ans, soutenues par une militante syndicale de la SNCF et l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), des salariées de cette entreprise qui effectuent le

nettoyage des trains de la gare du Nord s'étaient organisées pour dénoncer les pratiques dont elles étaient victimes. Harcèlement sexuel avec attouchements et gestes obscènes, humiliations, licenciements, racket,

rien ne leur a été épargné. Un délégué du personnel, qui avait été le premier à dénoncer les faits, avait été licencié.

H. Reinier a bénéficié du soutien de la direction SNCF de Paris-Nord. En effet, alors que ces pratiques étaient notoirement connues, en particulier suite à des interpellations de délégués cheminots, la SNCF a continué à attribuer régulièrement le marché du nettoyage à cette

entreprise.

Ainsi, le 1^{er} novembre encore, H. Reinier s'est également vu attribuer le marché pour le nettoyage de toutes les gares de la ligne H et des lignes B et D nord du RER en Île-de-France.

Mais ces travailleuses ont su trouver le courage de se battre durant des années malgré la peur d'être licenciées et malgré la honte qui est trop souvent du côté des victimes et pas des

agresseurs.

Les conclusions d'une enquête réalisée par le Défenseur des droits confirmaient la réalité du harcèlement sexuel. L'avocate de ces travailleuses a démontré que ce harcèlement était un mode de fonctionnement habituel dans l'entreprise H. Reinier.

Ce jugement est donc une victoire contre les harceleurs et leurs complices.

Correspondant LO



SNCF – Quatre-Mares : une justice injuste

Jeudi 28 octobre, le conseil des prud'hommes de Paris a rejeté la demande de 154 cheminots, dont une cinquantaine des ateliers SNCF de Quatre-Mares en Seine Maritime, qui réclamaient la reconnaissance d'un préjudice d'anxiété dû à l'amiante. La justice a suivi une fois de plus les arguments de la SNCF, qui explique qu'elle ne fait pas partie de la liste officielle des entreprises à risque amiante.

Non seulement la direction de la SNCF a exposé des centaines de travailleurs de Quatre-Mares, pendant des dizaines d'années, à une

substance mortelle, mais en plus elle fait tout pour ne pas en assumer financièrement les conséquences. Or rien qu'aux ateliers, une trentaine d'agents, ayant des plaques pleurales à cause de l'amiante, sont partis en retraite anticipée et quatre sont décédés. Alors prétendre que la SNCF n'est pas une entreprise à risque amiante relève du mensonge pur et simple.

Les plaignants vont faire appel de cette décision inique de la justice. Ils sont décidés, avec raison, à ne pas lâcher l'affaire!

Correspondant LO

RATP : enquêtes administratives et division des travailleurs

La RATP vient d'afficher une note informant de l'application de la loi Savary. C'est, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, la mise en œuvre d'enquêtes administratives envers les salariés dans le secteur des transports. Mais la note cite aussi « la prévention et la lutte contre les incivilités, contre les atteintes à la sécurité publique ».

Les enquêtes administratives réalisées par un service du ministère de l'Intérieur seront faites pour tous les salariés embauchés à la conduite des métros, RER, bus, ainsi que sur des fonctions de régulation, aiguillage, sécurité, etc. Elles pourront aussi être faites à la demande de la RATP concernant les salariés déjà embauchés. On sait que des travailleurs ont perdu leur emploi dans les aéroports suite à ces enquêtes, sans que des liens avec une organisation terroriste aient été avérés.

Ces enquêtes reposent entre autres sur la consultation du fichier TAJ (traitement des antécédents judiciaires, regroupant les anciens fichiers STIC et Judex). Ce fichier, distinct

du casier judiciaire qui doit être vierge pour être embauché à la RATP, comprend les comptes-rendus d'enquêtes de police pour des faits comme la dégradation de biens publics ou privés, ou la conduite sous l'emprise de l'alcool. Cela peut concerner nombre de travailleurs n'ayant aucun lien avec le terrorisme. Mais la fréquentation d'une personne liée à la mouvance islamiste radicale, ou les liens familiaux avec une telle personne semblent aussi pris en compte pour prononcer des avis négatifs qui entraîneraient la non-embauche ou le licenciement. En tout cas, ces enquêtes sont faites dans la plus totale opacité de la part du ministère de l'Intérieur qui ne fournira

pas les motifs précis de ses décisions.

Cette note suscite des inquiétudes légitimes parmi les travailleurs de confession musulmane. Il y a eu des cas de dénonciations fantaisistes de propos faisant l'apologie des attentats, suite à des différends au travail.

La direction de la RATP minimise en disant qu'il ne s'agit que d'empêcher des attentats de se produire. Mais il faut refuser l'amalgame entre musulman et terroriste que cette loi peut favoriser, de même que tout ce qui peut entraîner des divisions au sein des travailleurs. Et s'en remettre au jugement du ministère de l'Intérieur pour décider de l'embauche ou non de tel travailleur serait de l'aveuglement.

Ces lois n'empêcheront aucun attentat terroriste, mais risquent de grossir l'arsenal répressif de la direction à l'encontre de ceux qui contestent son autorité.

Correspondant LO

Bus Transdev – Ecquevilly : non aux mauvais coups !

Sur environ cent cinquante chauffeurs du dépôt de bus Transdev d'Ecquevilly, à côté des Mureaux, dans les Yvelines, près d'une centaine ont débrayé le 13 novembre pour le maintien de leurs acquis.

En effet, la direction a décidé de modifier le système actuel de roulement qui permet de ne travailler qu'un samedi sur quatre. Les chauffeurs risqueraient aussi, avec la nouvelle organisation, d'avoir des horaires changeant

d'un jour sur l'autre, et de ne pas savoir quel samedi serait travaillé. Ils craignent, à terme, la suppression d'une prime de 300 euros liée à l'organisation actuelle.

De plus, depuis mars dernier, la direction a remis en cause la subrogation, autrement dit l'accord entre la Sécurité sociale et l'employeur qui permet aux salariés de ne pas se soucier du versement des indemnités en cas d'arrêt de travail. Depuis, il y a bien

des complications et du retard dans le versement des indemnités maladie.

D'autres employés sont venus se joindre aux chauffeurs en grève, notamment ceux du service contrôle, car la direction envisage aussi de modifier leur grille de salaires.

Tous étaient très contents d'avoir envoyé un avertissement à la direction. Mais si cette dernière s'entête dans ses projets, ils n'hésiteront pas à recommencer.

Correspondant LO



PSA-Opel: même patron, même combat

Le patron de PSA Carlos Tavares a annoncé jeudi 9 novembre sa volonté de s'attaquer aux travailleurs d'Opel. Cette filiale européenne de General Motors a été rachetée cette année par PSA pour 1,3 milliard d'euros, ce qui n'empêche pas le groupe de prévoir plus de 2 milliards de profits. C'est dire que PSA n'est pas en difficulté.

Ces profits proviennent notamment de l'aggravation de l'exploitation des ouvriers. Plus de 20 000 suppressions d'emplois ont eu lieu ces dernières années, pour une production en augmentation (un million de véhicules contre 800 000). Pour y arriver, la direction a amplifié ses attaques. Les travailleurs

subissent tous les jours les pressions, la violence des cadences insoutenables, auxquelles s'ajoutent des heures supplémentaires gratuites et en nombre. Et c'est bien entendu cette méthode que veut appliquer Tavares à Opel. Il a appelé Pace (vitesse ou allure, en anglais), son plan visant à économiser 700 euros par véhicule d'ici 2020. En langage ouvrier cela voudra dire: suppressions de postes, aggravation de la précarité et dégradation des conditions de travail.

Pour ce faire, les patrons ne manqueront sans doute pas de mettre en concurrence les ouvriers de France et des autres pays, en vantant la compétitivité des uns contre les autres.

Tomber dans ce piège serait une erreur, tant les attaques sont similaires, la politique identique. Au contraire, c'est par des luttes collectives et solidaires que les travailleurs peuvent faire reculer la direction. Et dans ce combat, les 38 000 travailleurs d'Opel sont un soutien de poids.

Que les ouvriers décident de ne pas se laisser faire, de se défendre collectivement, c'est bien ce que craint la direction. C'est pour cette raison qu'elle mène la guerre aux militants combattifs, utilisant même la justice pour les contraindre. Ceux qui ne se résignent pas ont mille fois raison et ont droit au soutien de tous.

Marion Ajar

Industrie nautique: profits toutes voiles dehors

En Charente-Maritime, la construction de bateaux de plaisance emploie 4 000 salariés sur plusieurs gros chantiers représentant le dixième de l'effectif national.

Après le salon nautique de La Rochelle (Grand pavois), les entreprises affichent des carnets de commandes remplis à ras bord et des profits en hausse. Les vases communicants expliquent cela: l'augmentation des difficultés, voire de la misère, pour le plus grand nombre permet l'enrichissement de bourgeois qui peuvent dépenser plusieurs centaines de milliers d'euros, parfois plus d'un million, selon les modèles de bateaux de luxe.

Par exemple, à Dufour-Yachts, le recrutement a repris après la crise de 2008 et le profit net en 2017 devrait atteindre près de 5 millions d'euros, soit 1 090 euros par mois et par salarié.

Pour Foutaine-Pajot, l'entreprise du maire de La Rochelle, les profits ont été en 2016 de 6 millions

d'euros, soit 1 106 euros par mois pour chacun des 456 salariés.

Les rachats et concentrations vont bon train à peu de frais. Ainsi, Nautitech à Rochefort, dont l'effectif va dépasser 200 personnes, a été racheté par Bavaria grâce à un prêt qu'il fait rembourser par le travail des salariés de l'entreprise. C'est dire que les banquiers sont d'accord avec Bavaria pour juger l'entreprise profitable.

Tous les patrons – les mêmes qui ont licencié des centaines de salariés dans les années qui ont suivi la crise de 2008 – y vont de leur couplet plaintif sur le fait qu'ils ne trouvent pas de main-d'œuvre qualifiée. Mais les salaires comme les conditions de travail sont des repoussoirs! Et évidemment, il n'est pas question pour les patrons

d'augmenter ces salaires ni d'investir pour améliorer la sécurité et les conditions de travail. L'intégralité du bénéfice va aux actionnaires et aux banques.

Même l'inspection du travail le note: partout ce sont les risques dus aux émanations de produits toxiques non correctement ventilés, aux poussières inhalées, aux positions de travail qui relèvent du contorsionnisme pour monter l'intérieur des bateaux, ou aux chutes. Et les cadences s'accroissent avec le prétexte de l'augmentation des commandes.

Mais avec ces commandes et ces profits en hausse, les travailleurs sont en meilleure position pour exiger l'augmentation des salaires. Il faut aussi moderniser les aspirations, y compris sur les outillages portatifs, et dire stop à l'augmentation des cadences et aux modifications d'horaire. Les travailleurs ont le nombre et la force pour l'imposer.

Correspondant LO

Carrefour Market Betton: les salariés en colère contre les plans de la direction



Salariés du Carrefour Market de Betton en grève.

Vendredi 10 novembre, les salariés du Carrefour Market de Betton, près de Rennes, se sont mobilisés pour dénoncer le passage en franchise de leur magasin. Ils ne sont pas les seuls concernés car la direction du groupe souhaite se désengager de nombreux supermarchés en laissant les investissements à réaliser à la charge des nouveaux propriétaires.

Les travailleurs de cette enseigne craignent que leur rémunération globale soit lourdement affectée par ce changement de propriétaire. De fait, ils ne seraient plus rattachés à la convention nationale Carrefour et ils risquent de perdre la prime de vacances, le bénéfice de remises sur achats, etc. La participation et l'intéressement seraient également supprimés. Les salariés ont calculé qu'ils pourraient perdre jusqu'à

3 000 euros par an.

À l'annonce de cette attaque, le mois dernier, les employés avaient réagi aussitôt en organisant une première journée d'action à laquelle 43 salariés sur 46 avaient participé. Encouragés par ce premier succès, ils ont décidé de la nouvelle mobilisation du vendredi 10 novembre. Toute la journée, ils ont fait signer une pétition expliquant leur situation et multiplié les discussions avec les clients qui, pour la plupart, ont manifesté leur soutien aux grévistes. En milieu de journée, réunis pour dresser un premier bilan de leur action, ils ont décidé ensemble d'une nouvelle journée d'action en décembre, bien conscients qu'il faudra poursuivre la mobilisation pour se faire entendre de la direction du groupe.

Correspondant LO

Hôpital de Neuville-aux-Bois: un débrayage réussi

Une centaine d'agents du centre hospitalier Pierre-Lebrun de Neuville-aux-Bois, dans le Loiret, ont débrayé le lundi 6 novembre. Comme dans la majorité des secteurs de la santé, le personnel n'en peut plus.

Lors du débrayage, des aides-soignantes en poste depuis de nombreuses années ont dénoncé devant la presse un sous-effectif permanent, des conditions de travail inacceptables, des locaux vétustes et des salaires qui ne suivent pas. Il s'ensuit de nombreux congés de maladie chez le personnel qui craque. Trois

emplois aidés vont être supprimés, aggravant encore la situation. « Nous sommes incapables d'assurer un service convenable vis-à-vis des personnes âgées, c'est une course contre la montre », dénoncent les hospitaliers.

Refusant de recevoir la presse écrite, le directeur a répondu sèchement à France Bleu que ce n'était « pas pire qu'ailleurs ». Des paroles qui reflètent bien le mépris de ces dirigeants petits ou grands, pour qui la rentabilité prime sur la santé du personnel et des usagers.

Correspondant LO



Patrons du secteur et plaisanciers se la coulent douce.

RUSSIE 1917 : LA RÉVOLUTION AU FIL DES SEMAINES

L'armistice, l'état-major et les soldats

Au lendemain de la prise du pouvoir par les Soviétiques, le décret sur la paix proposait « à tous les peuples belligérants et à leurs gouvernements d'entamer des pourparlers immédiats en vue d'une paix juste et démocratique ». Une paix « dont a soif l'écrasante majorité des classes ouvrières et laborieuses, épuisées, harassées, martyrisées par la guerre, dans tous les pays belligérants » et qui « ne peut être qu'une paix immédiate, sans annexions (c'est-à-dire sans mainmise sur les terres étrangères, sans rattachement par la force de nationalités étrangères) et sans contributions de guerre ».

Mais pour cela, il fallait briser la résistance du Grand quartier général de l'armée tsariste – le GQG ou, en russe, la stavka – que les précédents gouvernements provisoires bourgeois avaient laissé en place. Victor Serge décrit cette étape du combat contre l'ancien appareil d'État dans son livre *L'an I de la Révolution russe*.

« Le 9 novembre, Lénine, Staline et Krylenko appelaient au téléphone le général Doukhonine et lui prescrivait d'engager immédiatement avec les Austro-Allemands des négociations d'armistice. Ne recevant que des réponses évasives, ils terminaient cette conversation téléphonique en retirant à Doukhonine son commandement : « Le sous-lieutenant Krylenko est nommé commandant en chef. » Mais comment désarmer l'état-major ? (...) Un radio rédigé par Lénine appela la troupe à intervenir :

« Soldats, la cause de la paix est entre vos mains. Vous ne laisserez pas les généraux contre-révolutionnaires saboter la grande œuvre de la paix, vous les placerez sous bonne surveillance afin d'empêcher des lynchages indignes de l'armée révolutionnaire et de ne pas leur permettre d'échapper au tribunal qui les attend. Vous observerez l'ordre révolutionnaire et militaire le plus strict.

Que les régiments du front élisent sur l'heure des mandataires afin d'engager avec l'ennemi des négociations formelles d'armistice. Le Conseil des commissaires du peuple vous y autorise. Informez-nous par tous les moyens du cours des négociations. Le Conseil des commissaires du peuple a seule qualité pour signer l'armistice définitif. »

(...) Lénine précisa sa pensée : « On ne peut vaincre Doukhonine, dit-il, qu'en

s'adressant à l'initiative et au sentiment de l'organisation des masses. La paix ne sera pas faite que d'en haut, il faut l'obtenir par en bas. » (...)

Les troupes se retournèrent contre la stavka ; le 18 novembre, au moment de fuir et de se transporter en Ukraine, l'état-major se trouva en présence des soldats. « La stavka, écrit dans ses *Mémoires* l'émigré Stankevitch qui s'y trouvait, avait à peine commencé ses préparatifs de départ que des foules de soldats excités firent leur apparition, déclarant qu'elles ne laisseraient pas partir le GQG (...). La stavka n'avait pas un soldat pour la défendre... Doukhonine se disait surveillé par son ordonnance. » Les officiers alliés, quelques généraux et quelques unités réactionnaires parvinrent seuls à s'échapper. À l'arrivée de Krylenko et des marins rouges, le généralissime Doukhonine, arrêté,



Les membres du Grand quartier général.

fut massacré dans la gare de Mohilev. (...)

Tandis que Krylenko entra à la stavka de Mohilev, l'homme du coup de force manqué de septembre, l'homme du rétablissement de la peine de mort aux armées, le dictateur rêvé naguère de la bourgeoisie russe et alliée, Kornilov, (...) se mit à la tête de son détachement et se fraya un chemin vers le Don (...). Le vieux général Alexeiev s'y consacrait depuis le début de novembre à l'organisation d'une armée de volontaires de l'ordre (...). Le général Dénikine s'exprime avec une louable précision sur la nature de ces forces de la contre-révolution. À l'appel de l'armée de volontaires répondirent « les officiers, les junkers, la jeunesse des écoles, et très, très peu d'autres éléments (...). La nation ne se leva pas (...). Dans ces conditions de recrutement, l'armée [blanche] eut,

dès sa naissance, un profond défaut organique ; elle revêtait le caractère d'une armée de classe. » (...)

Le 18 novembre, tandis que succombait la stavka, un train spécial emportait vers Brest-Litovsk la délégation soviétique chargée de négocier l'armistice. Elle comprenait neuf personnes : A-A Ioffé, vieil immigré, ancien collaborateur de Trotsky à la *Pravda* viennoise ; L-B Kamenov ; L-G Mstislavski, officier socialiste-révolutionnaire de gauche et journaliste de talent ; G-I Sokolnikov, un terroriste d'hier (socialiste-révolutionnaire de gauche également), A-A Bitzenko ; un marin, un soldat, un paysan, un ouvrier. (...)

Ces négociations furent un duel. Pour la première fois dans l'histoire moderne, des hommes aussi différents, représentant non plus des États, mais des classes sociales ennemies, s'affrontaient. »

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : La Galiote Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) – Dépôt légal novembre 2017.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,
En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.
Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale.
L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.
L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

COP 23: ils brassent du vent

Une nouvelle conférence des Nations unies sur le climat s'est ouverte le 6 novembre à Bonn, en Allemagne, sous la présidence des îles Fidji, cet archipel du Pacifique menacé par la montée du niveau des océans.

À l'occasion de cette COP 23, divers rapports sur la progression du réchauffement climatique sont publiés tandis que les dirigeants politiques de la planète multiplient les promesses de mesures pour l'enrayer.

Les scientifiques confirment l'accélération du réchauffement climatique à cause des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'origine industrielle. Pour le secrétaire général de l'Organisation mondiale de météorologie: «Les trois dernières années ont toutes été des records de température et font partie des années les plus chaudes», ce qui se traduit par «des températures atteignant 50°C en Asie, des ouragans records dans les Caraïbes et l'Atlantique atteignant l'Irlande, des inondations dévastatrices en Asie provoquées par la mousson et des sécheresses incessantes en Afrique de l'Est.» Et bien

sûr, les conséquences de ces catastrophes climatiques sont plus désastreuses au Bangladesh qu'en Floride. À Miami ou à Saint-Martin, les riches s'en sortent mieux que les pauvres après le passage d'un cyclone. Selon l'association Oxfam, il y a déjà 20 millions de réfugiés climatiques chaque année dans le monde et leur nombre va augmenter.

Pour limiter le réchauffement à 2°C d'ici 2100, il faudrait réduire de 20 à 30%, les émissions de CO₂ dans les quinze prochaines années. C'est l'objectif affiché de toutes les grandes messes internationales qui se succèdent depuis vingt-cinq ans. Mais, selon le dernier rapport des Nations unies: «L'écart entre les engagements et les objectifs est catastrophique et nous place sur une trajectoire de plus de 3°C de réchauffement.»

Comment pourrait-il en être autrement? Il en est de la pollution et du

réchauffement climatique comme de l'évasion fiscale ou de la spéculation financière. Ce sont des conséquences d'une économie de marché où chaque capitaliste ne raisonne qu'en fonction de ses intérêts immédiats. La plupart des sources de gaz à effet de serre, les usines, les centrales énergétiques, les moyens de transport, les mines ou la production agricole, appartiennent à des entreprises privées. Aucun chef d'État – et pas seulement Trump qui se distingue par ses postures climatosceptiques – ne veut imposer la moindre mesure coercitive aux industriels dont il représente les intérêts. Les gouvernements leur versent des subventions. Ils font déjà payer à la collectivité les investissements dans les énergies renouvelables. Mais pour enrayer le réchauffement, il faudrait mettre en œuvre tous ces moyens de production de façon rationnelle, coordonnée et planifiée à l'échelle de toute la planète dans le but de satisfaire les besoins de tous.

En 1867, Marx écrivait:



«Le capital (...) n'est pas plus influencé dans sa pratique par la perspective de la pourriture de l'humanité et finalement de sa dépopulation, que par la chute possible de la terre sur le soleil. (...) Après moi le déluge!

Telle est la devise de tout capitaliste et de toute nation capitaliste.» On n'évitera pas le déluge sans exproprier les capitalistes et sans renverser les États qui les représentent.

Xavier Lachau

Tribune des scientifiques : un avertissement à qui ?

Une tribune signée de quinze mille scientifiques originaires de 184 pays a été publiée le 13 novembre, dans une revue scientifique. Avec cet Avertissement à l'humanité, les biologistes, physiciens, astronomes, chimistes ou spécialistes du climat signataires veulent attirer l'attention sur la nécessité de freiner la destruction de l'environnement et pour l'humanité « d'adopter une alternative plus durable écologiquement que la pratique actuelle ».

Outre les émissions de gaz à effet de serre, responsables de l'accélération du réchauffement climatique, les auteurs dressent la liste des calamités qui s'abattent sur la planète, du dépérissement de la vie marine à l'augmentation de zones mortes, c'est-à-dire sans oxygène, dans les océans, en passant par la

disparition d'écosystèmes entiers, la raréfaction de l'eau douce ou encore la déforestation.

S'ils dénoncent une catastrophe écologique réelle, ils se bornent à déplorer « notre refus de modérer notre consommation matérielle intense », notre incapacité à limiter la croissance de la population, à

«réévaluer le rôle d'une économie fondée sur la croissance» et à «réexaminer nos comportements individuels». En tant que consommateur, chaque être humain serait donc également responsable de la dégradation de l'environnement, les auteurs concédant tout de même que la consommation est «géographiquement et démographiquement inégale».

C'est le moins qu'on puisse dire dans un monde où la malnutrition progresse, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans d'Asie du sud et d'Afrique. Et faut-il rappeler que des millions d'êtres humains ne peuvent se nourrir qu'en pratiquant

des activités dangereuses pour eux comme pour l'environnement? En Haïti par exemple, 98% de la couverture végétale a disparu. «C'est la misère qui coupe les arbres» constatait un militant associatif local, car pour survivre, nombre d'habitants n'ont pas d'autres choix que de défricher un lopin de terre et de défricher à côté lorsque le terrain est trop érodé. Aux quatre coins du monde, des activités industrielles empoisonnent travailleurs et environnement pour le plus grand profit des entreprises qui n'hésitent pas à piétiner les réglementations dans les pays où elles existent.

La planète n'est pas

malade de supporter trop de population, trop de production ou trop de consommation. Elle est malade d'un mode de production qui n'obéit qu'aux lois du profit égoïste, où au nom de la liberté d'entreprendre tout possesseur de capitaux peut se lancer dans des activités polluantes, mais qui lui rapportent du profit. Toute planification prenant en compte à la fois les besoins humains et les ressources de la planète est exclue, tant qu'existe cette liberté du capital qui n'est pas seulement la liberté d'exploiter l'humanité, mais aussi celle de lui rendre la vie impossible.

Nadia Cantale



Centième anniversaire de la Révolution russe

Introduction
d'Arlette Laguiller,
intervention
de Nathalie Arthaud

Envoi contre 5 timbres à 0,73 euro

Cercle Léon Trotsky L'industrie d'armement, et les guerres impérialistes

La production d'engins de mort: un gâchis monstrueux pour protéger et enrichir les capitalistes

Vendredi 24 novembre 2017 à 20h30

Docks de Paris Eurosites

Av. des Magasins-Généralux - Bâtiment 282 Aubervilliers
Métro: Front-Populaire (ligne 12)

Participation aux frais 3 euros